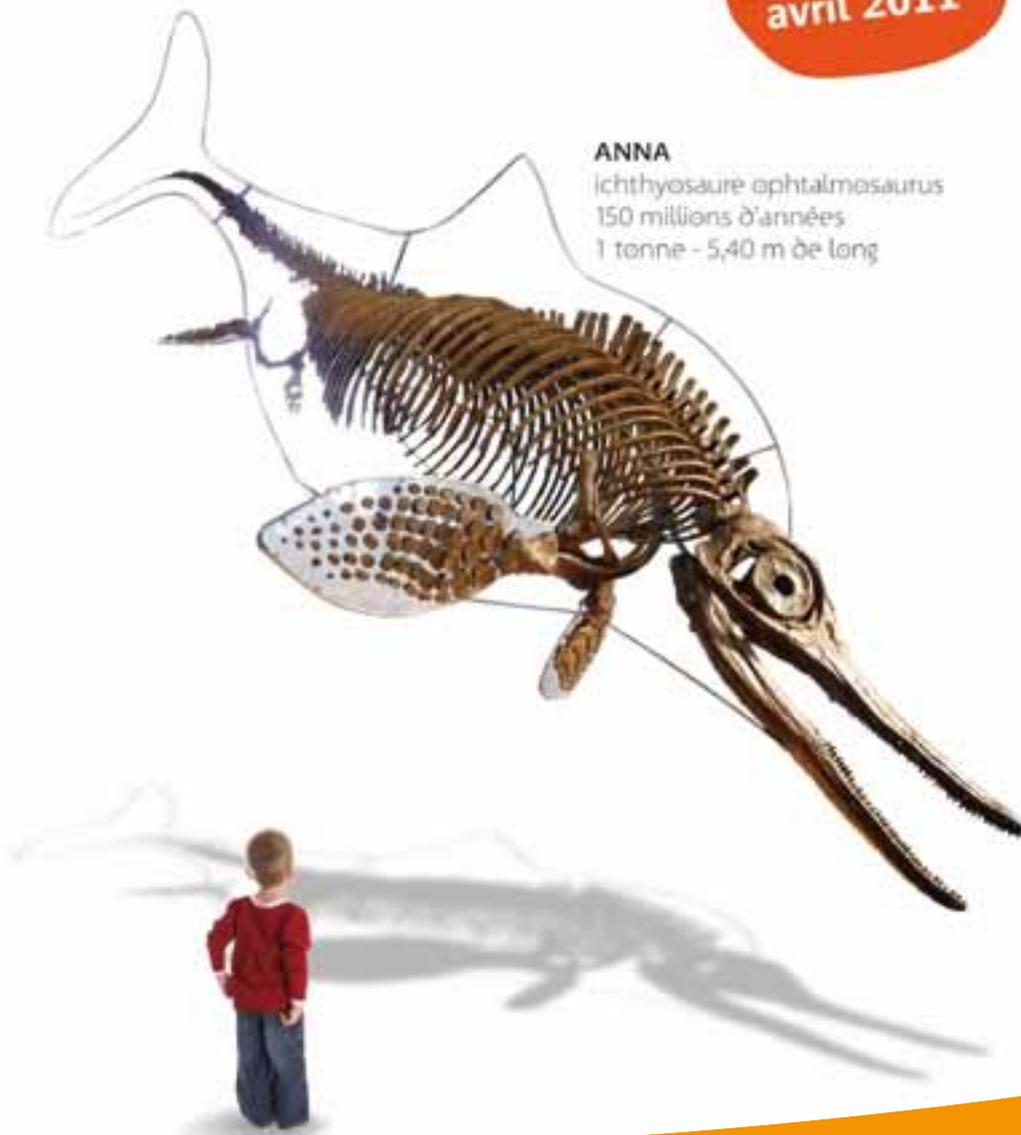


# la lettre DE VILLERS

## PALEO SPACE L'ODYSSÉE

OUVERTURE  
avril 2011



**ANNA**  
ichthyosaure ophthalmosaurus  
150 millions d'années  
1 tonne - 5,40 m de long



## Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie

### Monsieur Vauclin

Maire

Mercredi de 10h à 11h sur rendez-vous.  
Tél. 02.31.14.65.00

### Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité.

Samedi de 11h à 12h

### Madame Forin

Gestion de la plage, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpele, centre aéré, école et restaurant scolaire, espaces verts.

Jeudi de 10h30 à 12h

### Monsieur Aubin

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement des réseaux et renouvellement des réseaux, commission de sécurité, stationnement, commission de sécurité, stationnement, circulation, bâtiments publics.

Lundi de 10h30 à 12h

### Madame Vincent

Urbanisme, environnement, propreté de la commune, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable.

Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.  
Tél. 02.31.14.65.09

## Jours de réception en Mairie annexe

### Madame Bécél

Domaine social, gestion du CCAS, cimetière, gestion de la Vé Maine, logement, personnes âgées : goûters, repas des anciens, colis de Noël.

Vendredi de 10h30 à 12h

### Conseillers délégués :

### Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville.

### Monsieur Drège

Vie des quartiers.

## ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

### Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

## Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h. Prendre rendez-vous au 3646.

Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

## ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados  
Antenne de Villers sur Mer  
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

## Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h  
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

## Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

## La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1995, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2011 en Mairie, munis du livret de famille.

## Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :  
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\* ;  
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;  
\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**  
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**  
Le 1er lundi de chaque mois.  
● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...):**  
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**  
- place du 11 novembre  
- parking Villers 2000  
- rond point des Tennis  
- Bois Lurette  
- parking Comtesse de Béarn  
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine  
- place Loutrel  
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions  
- avenue Jean Moulin

# à votre SERVICE

## Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

## Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.  
Encombrants : 1er lundi de chaque mois  
Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

**En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.**

## Collecte des ordures ménagères

### ● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue de - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

### ● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAL rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

### ● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

### ● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

### ● DIMANCHE

BEAUMONT rue des - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

# la lettre DE VILLERS

JANVIER 2011 - N°114

p. 2 à votre service

## *Vie communale*

- p. 4 Voeux du Maire et de la Municipalité
- p. 9 Conseil municipal du 10 décembre 2010
- p. 14 Cahier spécial : L'environnement et le développement durable
- p. 19 Les grands événements : La commune récompensée pour ses travaux
- p. 20 Les rendez-vous du Villare
- p. 22 Travaux
- p. 23 L'Odyssée - Le Paléospace
- p. 24 Cérémonies
- p. 25 Téléthon 2010
- p. 26 Charles Gounod à Villers sur Mer
- p. 26 Les Noël's villersois
- p. 29 Écoles

## *Vie associative*

- p. 30 Villers Accueil
- p. 30 Association paléontologique
- p. 31 En avant scène !
- p. 31 Association des Propriétaires de Villers
- p. 32 Association des Familles Villersois
- p. 32 Comité de Jumelage
- p. 33 Bibliothèque pour tous
- p. 33 Villers Animation et Loisirs
- p. 34 ASPEC
- p. 34 DireLire
- p. 35 Loisirs 14
- p. 35 La Ligne Imaginaire
- p. 36 ADMR
- p. 36 Conférence Saint Vincent de Paul
- p. 36 Amicale du Personnel communal
- p. 37 Tennis Club
- p. 37 AJV
- p. 38 CNV

p. 38 Comité pour l'environnement

## *Office de Tourisme et d'Animation*

- Les p'tits chefs
- Halloween
- p. 39 Clotilde Cassot succède à Sophie Millet-Dauré
- p. 40 Bilan 2010 et perspectives 2011
- p. 43 Départ de Marie Darriau
- p. 44 Les animations de l'automne
- p. 46 Animations des vacances de février
- p. 47 Villers-sur-Mer à l'heure Viking
  
- p. 45 État Civil

La lettre  
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire  
Rédaction : Annie Mathieu  
Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X  
Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet  
Impression : Escandre-Sorel - Touques

# VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Mesdemoiselles,  
Messieurs,  
Villersoises et Villersois,  
mes chers amis,

**L**e conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui dans cette salle panoramique du Casino, pour notre traditionnelle et bien sympathique cérémonie de présentation des vœux.

C'est un moment d'espérance et de convivialité, qui nous permet de nous retrouver autour du verre de l'amitié pour, ensemble, partager quelques moments de bonheur. Ils sont bien nécessaires quand, tout autour de nous, la crise et son lot de difficultés rôdent.

Notre environnement économique nous amène à douter et à nous interroger sur notre capacité à surmonter cette crise qui perdure. Les effets s'en font toujours fortement sentir et nombreux sont nos concitoyens qui en souffrent.

Les intempéries de ces dernières semaines sont venues aggraver cette situation déjà difficile. Les plus faibles en sont les premiers touchés, mais nul ne peut et ne doit l'ignorer. Nul ne peut affirmer qu'il ne sera pas affecté un jour, lui-même, un membre de sa famille, un ami proche.

Les médias nous apportent régulièrement leur lot d'images de personnes en difficulté luttant pour survivre, de catastrophes naturelles ravageant des régions, d'accidents graves.

Ces images nous montrent combien notre société moderne est fragile tant elle est devenue dépendante des technologies modernes, mais aussi égoïste et intolérante.



Cette société qui refuse les saisons, qui s'étonne de voir la neige tomber en décembre et le froid sévir en hiver, veut croire que la nature et le temps peuvent être maîtrisés par l'homme. Il n'en est rien et nous devons en accepter tous les aléas et nous devons, tous ensemble, tout faire pour les surmonter.

Oui, nous vivons une période difficile, mais nous devons garder foi en l'avenir et travailler pour une vie meilleure.

C'est ce à quoi nous nous attachons, le Conseil Municipal et moi-même, pour assurer le devenir de Villers dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants, avec toute la solidarité indispensable au développement harmonieux de notre société.

Toutes nos actions, passées et futures, s'inscrivent ou s'inscriront dans une perspective de développement durable. Le développement durable, c'est le développement économique qui tient compte de la nécessaire cohésion sociale et des impératifs environnementaux qui assurent la qualité de vie.

La Lettre de Villers du mois de janvier 2011 vous présentera un dossier faisant un état non exhaustif de nos engagements en la matière.

Vous constaterez combien notre implication est importante.

Dans cet esprit, nous avons fait établir par le SDEC, un bilan énergétique de l'ensemble des structures com-

*Allocution prononcée par  
Monsieur Gérard Vauclin,  
Maire à l'occasion de  
la cérémonie des vœux  
du Conseil Municipal  
le 9 janvier 2011 dans  
la salle panoramique.*

munales, en ce compris les consommations d'eau, de gaz, d'électricité et de carburant. Un plan d'action pluriannuel est en préparation, pour remédier à toutes les insuffisances constatées et économiser l'énergie dont le coût ne cesse d'augmenter.

Depuis de nombreuses années nous faisons beaucoup d'efforts pour optimiser notre gestion afin de tirer le meilleur parti de nos ressources. Celles-ci se doivent d'être toutes employées à la bonne exécution de nos missions de service public et à l'investissement le plus judicieux pour le futur.

L'exercice est rendu difficile par les baisses significatives de certaines de nos ressources et notamment les prélèvements sur les jeux du casino, les droits de mutations et la taxe professionnelle.

Après appel d'offre, nous avons chargé un cabinet spécialisé d'établir un audit sur l'organisation des services de la ville de Villers.

Le diagnostic rendu montre une situation globalement satisfaisante. Le personnel communal est en nombre suffisant pour répondre aux missions qui lui sont confiées, sauf situations exceptionnelles et fait preuve d'une grande motivation dans l'exercice de celles-ci.

Quelques aménagements sont à prévoir dans l'organisation fonctionnelle et un nouvel organigramme s'avère nécessaire pour accompagner notre développement.

Il ressort également de cet audit que les dépenses de gestion sont parfaitement maîtrisées et en adéquation tant avec nos moyens qu'avec les compétences que nous avons à exercer.

Cette qualité de gestion est confirmée par l'indice de suivi de la qualité des comptes locaux, établi par la Direction Générale des Finances Publiques. Nous avons, en effet, obtenu l'excellente note de 19/20 pour l'année 2009. Cette réussite, fruit d'un travail en commun Commune / Trésor Public, est directement dépendante de cette qualité de gestion dont je faisais état ci-dessus.

C'est pourquoi, dans une conjoncture difficile, nous pouvons encore dégager des marges pour l'investissement, même si celles-ci se contractent, compte-tenu des éléments ci-dessus rappelés.

Les travaux de rénovation de la gare, com-

mencés il y a quelques mois, se poursuivent. Nous avons rencontré quelques problèmes, liés à la vétusté et au défaut d'entretien des bâtiments par son précédent propriétaire.

Dans quelques semaines les voyageurs du Train Express Régional Deauville / Cabourg et retour trouveront un lieu d'accueil confortable, tout comme nos collections paléontologiques pour les très nombreuses pièces qui ne rejoindront pas l'Odyssée – Paléospace de Villers-sur-Mer.

Les scientifiques, scolaires, associations pourront visiter ces réserves ou venir étudier les fossiles et autres oiseaux qui les composent. La qualité de ce lieu d'accueil encouragera, j'en suis convaincu, les collectionneurs à y déposer, temporairement pour étude ou définitivement en don, tout ou partie de leurs collections.

Parallèlement, chacun a pu suivre la construction de notre futur musée. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, ce remarquable équipement culturel de connaissance et de développement économique, ouvrira ses portes au printemps prochain, deuxième quinzaine d'avril très certainement.

Nous en sommes aux finitions du bâtiment et la scénographie se met en place progressivement. Nous y trouverons des éléments tout à fait remarquables et spectaculaires et notamment, pour la première fois en France, un extraordinaire squelette de dinosaure marin, dont le frère ou le cousin vivait dans nos eaux tropicales il y a 150 millions d'années.

Dans le même temps, le restaurateur retenu après appel à candidature et délégation de service public, prépare l'ouverture de son futur établissement qui portera comme nom « LE MARAIS de Villers-sur-Mer ».

De même, la ville de Villers aménage les parkings et espaces verts naturels jouxtant le futur musée, tout comme les annexes nécessaires à son exploitation et à celle du parc l'entourant : sanitaires publics extérieurs, mini bar avec vente à emporter, salles hors sacs et d'animation, location de vélos et petites voitures à pédales.

L'aire de stationnement de camping-cars, réalisée par la Communauté de Communes

# VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Cœur Côte Fleurie, avec le concours de la ville de Villers pour les aménagements paysagers et la mise à disposition du terrain, est en service depuis le mois de septembre dernier. Outre l'accueil des véhicules, elle permet la maintenance de ceux-ci. Nous pouvons espérer ne plus avoir de déversements sauvages dans les réseaux d'eaux pluviales, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur la qualité des eaux de baignade. Bien que nos moyens soient plus limités, nous nous sommes attachés à poursuivre nos programmes d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Les rues de l'Etang, Boulard, du 8 mai, Saucisse, les chemins de San Carlo et de Colleville et les allées des écoles ont été rénovés. Les rues des Tamaris, Léonie et la route de Beaumont sont en cours de traitement ou vont être traitées dans les semaines qui suivent.

L'éclairage public du minigolf et de la place du Casino a été rénové, ainsi que celui du chemin de San Carlo. Une grande opération d'entretien du réseau d'éclairage public a été menée tout au long de l'année, avec pose d'ampoules basse consommation, pour les parties du réseau qui pouvaient les recevoir. Les terrassons de l'église, la chaudière des écoles et celle du presbytère, le skate parc, la moquette de l'escalier du casino, les fenêtres des logements de l'école, pour ne citer que les plus importants, ont été remplacés.

De même de nombreux petits équipements, représentant néanmoins des sommes importantes, ont été achetés : poteaux incendies, défibrillateurs, candélabres, poubelles, bancs, potelets, signalétique, sonorisation, panneaux de plages, conteneurs ainsi que des zodiacs et quads pour les postes de secours de la plage, sans oublier de nombreux équipements relatifs à la sécurité.

Des travaux ont été réalisés à la gendarmerie, sols et électricité, aux services techniques pour des mises en conformité, sur la digue

et la route de Dives pour des réparations importantes sur des murs, au Cercle Nautique, à la mairie annexe, pour la mise aux normes de l'électricité. Là aussi, la liste est non exhaustive.

De nouveaux jeux ont été installés dans le marais, le WiFi a été étendu jusqu'à la digue EST couvrant ainsi toutes les digues et le centre ville, des claustras ont été posés au marché pour le rendre plus agréable et éviter les dépôts sauvages de toutes natures, une descente à la mer pour les équipements de secours a été faite digue EST, des judas ont été posés à la Vé Maine, la clôture de la gare a été remplacée. Je n'irai pas plus loin dans un énoncé qui pourrait être fastidieux. Pour lutter contre les inondations, les trois retenues d'eau de San Carlo ont été calibrées et le système de vannage refait. Nous avons ainsi pu créer des mini bassins tampons, permettant d'écrêter les crues du ruisseau de San Carlo. Le centre ville est classé en zone inondable, n'oublions pas juillet 1980.

Beaucoup de choses et beaucoup de travail, des réalisations importantes comme la gare ou le musée, d'autres bien moins mais tout à fait indispensables, voilà mesdames et messieurs un rapide tour d'horizon de notre activité opérationnelle pendant l'année 2010. Celle-ci ne s'est pas arrêtée aux travaux ci-dessus rappelés. Nous avons également travaillé sur les dossiers qui constitueront les engagements de demain. Les réalisations importantes, créations ou réhabilitations, demandent des études préparatoires de plus en plus longues et complexes.

Nous mettons en place la procédure qui permettra la rénovation de l'église, à travers une programmation qui sera présentée aux services de l'état. En effet, classée monument historique, l'église, pour sa réhabilitation, peut bénéficier de subventions d'état pouvant atteindre, sous certaines conditions, 75% du montant des travaux. Encore faut-il pouvoir s'inscrire dans un plan pluriannuel, compte tenu des contraintes budgétaires de l'état. Le montant des travaux dépassera très certainement les 4 millions d'euros.

Nous avons missionné le SDEC pour une étude et un phasage d'effacement de réseaux sur deux quartiers de notre ville, à savoir le Boulevard Pitre Chevalier et les rues

adjacentes et tout le secteur rue des Bosquets, Pigeory, Convers, Feine.

Ces travaux d'effacement de réseaux s'accompagneront de la réhabilitation et de la réfection des rues et trottoirs d'assiette. Ce sera des engagements financiers élevés et nous devons là également, faire une programmation pluri annuelle pour pouvoir les assumer.

La restructuration du dernier tronçon de la partie EST de la départementale 513, entre le Casino et la station d'essence, sera réalisée par l'agence routière départementale en fin d'année. Notre participation à ces travaux sera importante. Les trottoirs et leurs bordures ainsi que l'éclairage public et le mobilier urbain étant à la charge de la Ville.

Cette entrée EST de Villers nous a valu la grande satisfaction de recevoir des mains du Sénateur Ambroise DUPONT, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue au Sénat, un diplôme d'honneur décerné par la ligue urbaine et rurale, dans le cadre d'un concours national.

Bien entendu je ne terminerai pas cette longue énumération sans rappeler toutes les actions que nous menons au quotidien, que ce soit pour les écoles, les anciens, le bureau d'aide sociale et plus généralement dans nos différentes missions sportives, culturelles et autres.

Les compétences des communes sont larges et variées, de plus en plus étendues. Les responsabilités qui en découlent sont parfois difficiles et bien lourdes à assumer. La mairie, pour reprendre le terme consacré, ne peut tout faire et régler tous les problèmes. Pour mener à bien les projets nécessaires à l'entretien et au développement de notre ville, pour répondre aux attentes de nos concitoyens, il faut non seulement du travail, nous l'assumons, mais également des financements. Nous ne pouvons aller au-delà des moyens dégagés par les finances communales. Nous ne pouvons et ne pourrions jamais contenter tout le monde en même temps, sauf à augmenter très fortement les impôts, ce que tout un chacun refuse.

Depuis 1995, les taux d'imposition des impôts locaux villersois ont augmenté de moins de 10%. Je vous invite à comparer ce taux à celui de l'inflation. Nos taux se situaient en 2010 à 60% de la moyenne nationale, pour

une ville de même importance. Cela signifie que les impôts directs à Villers sont faibles au regard de ce qui se pratique ailleurs. Ils représentent tout juste le tiers de nos recettes de fonctionnement, n'assurant même pas le financement de la masse salariale.

En cette période difficile, il me paraissait important de rappeler cet aspect de la vie communale pour que chacun en ait bien conscience.

Un mot encore avant de conclure. Les représentants du Conseil Municipal à la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie prennent toutes leurs parts aux travaux de celle-ci et ils sont d'importance. L'assainissement et la qualité des eaux de baignades, l'eau potable, le traitement des déchets ménagers, le tri sélectif, l'urbanisme et l'habitat, le développement économique, la lutte contre les inondations, les nouvelles technologies, le service incendie sont, entre autres, des compétences déléguées à la Communauté de Commune .

Pour vous permettre d'apprécier l'importance des engagements financiers de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie je ne vous citerai qu'un seul chiffre. La nouvelle station d'épuration qui vient d'être mise en service à Touques et qui traite les eaux usées de l'ensemble de la communauté, représente un investissement de près de 25 000 000 d'euros.

Cœur Côte Fleurie vient d'engager un programme ambitieux d'équipement en fibre optique de notre territoire. D'aujourd'hui à début 2013, l'ensemble des résidences de la Communauté de Communes, soit 22 000 prises, pourra accéder au Très Haut Débit, nous positionnant ainsi favorablement face aux enjeux économiques liés aux nouvelles technologies.

Je n'oublierai pas l'Odyssée Paléospace de Villers, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie.

Celle-ci assure 50 % du financement du bâtiment principal et de son contenu. Je tiens à remercier très sincèrement Le Conseil Communautaire pour sa participation financière dans cette affaire et plus particulièrement son Président Philippe Augier, dont le soutien indéfectible est tout-à-fait réconfortant. La cérémonie des vœux nous permet de re-

mercier tous ceux qui œuvrent pour Villers. C'est une tradition à laquelle je me prête bien volontiers tant elle me paraît importante.

En tout premier lieu, je remercie le conseil municipal et en particulier mes adjoints, Jean-Paul Durand, Patricia Forin, Pierre Aubin, Catherine Vincent, Monique Bécél.

Nous travaillons ensemble depuis maintenant plus de quinze ans. C'est la qualité de notre entente et cette volonté commune que nous avons de servir Villers et les Villersois, qui nous ont permis de tant faire en si peu d'années.

Je remercie Monsieur Claude TAJAN, Directeur Général des Services, et l'ensemble du personnel de la ville de Villers, toujours dévoués à leur ville et à ses habitants.

Je renouvellerai ces remerciements à l'occasion des vœux au personnel communal, mercredi prochain, mais, dès aujourd'hui, je tiens féliciter toute l'équipe des services techniques pour son action pendant les épisodes neigeux et notamment le dernier.

Vendredi, samedi, dimanche et lundi les équipes ont été sur le terrain pendant plus de douze heures et, pour certaines, quinze heures.

Ces hommes et ces femmes que certains se plaisent à dénigrer, répondent toujours présents quand on les sollicite.

Pour mémoire et vous permettre de mesurer l'ampleur de la tâche, je rappellerai que Villers c'est 24 Kilomètres de voies diverses et 30 kilomètres de trottoirs, places et autres parkings.

Je remercie l'office de tourisme et d'animation ainsi que sa directrice, Clotilde CASSOT

La brigade de gendarmerie et l'adjudant chef PEREY,

Les pompiers et l'adjudant chef TRIBHOU,

Le personnel enseignant et leur directeur Privat PERIN,

L'équipe de l'Odysée – Paléospace de Villers et sa directrice Karine BOUTILLIER,

La presse locale, représentée par Annie MATHIEU et Laurence KIEFFER, Monsieur le Curé de Villers, le Père FRELATRE,

Et puis je remercie bien fort tous les bénévoles qui œuvrent dans les 30 associations Villersaises. Leur action est essentielle à la bonne cohésion sociale de notre société.

A tous amis Villersaises et Villersois, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2011.

Que cette année qui commence vous soit favorable et voit la réalisation de vos espérances.

Bonne et heureuse année à tous  
Tous mes vœux de bonheur vous  
accompagneront.

Jean-Paul Durand

# CONSEIL MUNICIPAL

## DU 10 DECEMBRE 2010

Le précédent compte rendu a été adopté à l'unanimité

### PARTICIPATIONS POUR VOIES ET RESEAUX

Dans le cadre de la participation pour voies et réseaux, une nouvelle opération est soumise à cette réglementation pour 2 terrains, rue des Tennis.

Les parcelles concernées sont :  
M. FOUTELET, parcelle cadastrée AD 580 d'une superficie de 589 m<sup>2</sup>  
M. REVEIL, parcelle cadastrée AD n°581 d'une superficie de 589 m<sup>2</sup>  
Le montant des travaux se répartit comme suit :  
- Eclairage public 6.147 €  
Et Voirie/réseaux 62.347 € soit un total de 68.494 €

Soit une participation proportionnelle de 5.819 € pour M. REVEIL et de 5.819 € pour M. FOUTELET. Le solde se répartira entre la parcelle AD n°468-97-443- pour un montant de 36.189 € et entre la parcelle AD n°58 pour un montant de 20.667 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

### AVENANT POUR MODIFICATION DE LA FORMULE D'INDEXATION DSP CLUB DE PLAGES ET ETABLISSEMENT DE BAINS

Suite à l'entrée en vigueur le 1er Janvier 2008 de nouvelles nomenclatures d'activités et de produits (NAF rév. 2 et CPF rév 2), l'Insee a complètement revu ses indices au cours de l'année 2009.

L'indice ICHTTS2, utilisé dans la formule d'indexation des redevances des deux DSP, plage a ainsi été supprimé par l'Insee et remplacé par l'indice ICHT-N

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

### AVENANT/CONVENTION N°2 ENTRE LA COMMUNE DE VILLERS SUR MER ET L'EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS

Par convention, l'EPIC de l'Office du Tourisme et d'Animations et la Commune de VILLERS SUR MER avait prévu, lors de la location des tennis couverts une contrepartie de 5 % sur les tarifs appliqués et encaissés sur ces locations, et ce, pour les frais de gestion.

Compte tenu de la création de l'EPIC des activités sportives et de loisirs, l'encaissement des locations des tennis couverts ne sera plus assuré par la Commune mais par cette structure.

De ce fait, la contrepartie au bénéfice de l'EPIC Office du Tourisme et d'Animations est conservée mais le versement à la Commune des locations de tennis couverts n'existera plus à compter du 01/01/2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

### GARANTIES D'EMPRUNT – LOGIPAYS

La Caisse de Dépôts et Consignations a donné son accord de principe à LOGIPAYS afin que cette société contracte un prêt d'un montant de 240.000 €.

Cet emprunt de LOGIPAYS est destiné à financer les travaux de réhabilitation thermique et énergétique des 15 appartements situés Résidence Les Gabions.

Dans ce cadre, la Commune de Villers-sur-Mer est appelée à donner sa garantie.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

### TARIFS – ETABLISSEMENTS DE BAINS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté les tarifs ci-dessous pour l'année 2011,

| PLAGE                          | ANNEE 2010 | PROPOSITION 2011 |
|--------------------------------|------------|------------------|
| Parasols : 1/2 journée (14h30) | 5.00 €     | 5.00 €           |
| Parasol : 1 jour               | 7.00 €     | 7.00 €           |
| 2 jours                        | 14.00 €    | 14.00 €          |
| 3 jours                        | 20.00 €    | 20.00 €          |
| 4 jours                        | 25.00 €    | 25.00 €          |
| 5 jours                        | 30.00 €    | 30.00 €          |
| 6 jours                        | 34.00 €    | 34.00 €          |
| 7 jours                        | 38.00 €    | 38.00 €          |
| 8 jours                        | 42.00 €    | 42.00 €          |
| 9 jours                        | 46.00 €    | 46.00 €          |
| 10 jours                       | 50.00 €    | 50.00 €          |
| 11 jours                       | 54.00 €    | 54.00 €          |
| 12 jours                       | 58.00 €    | 58.00 €          |
| 13 jours                       | 62.00 €    | 62.00 €          |
| 14 jours                       | 66.00 €    | 66.00 €          |
| 15 jours                       | 70.00 €    | 70.00 €          |
| 16 jours                       | 73.00 €    | 73.00 €          |
| 17 jours                       | 76.00 €    | 76.00 €          |
| 18 jours                       | 79.00 €    | 79.00 €          |
| 19 jours                       | 82.00 €    | 82.00 €          |
| 20 jours                       | 85.00 €    | 85.00 €          |
| 21 jours                       | 88.00 €    | 88.00 €          |
| 22 jours                       | 91.00 €    | 91.00 €          |
| 23 jours                       | 94.00 €    | 94.00 €          |
| 24 jours                       | 97.00 €    | 97.00 €          |
| 25 jours                       | 100.00 €   | 100.00 €         |
| 26 jours                       | 103.00 €   | 103.00 €         |
| 27 jours                       | 106.00 €   | 106.00 €         |
| 28 jours                       | 109.00 €   | 109.00 €         |
| 29 jours                       | 112.00 €   | 112.00 €         |
| 30 jours                       | 115.00 €   | 115.00 €         |
| 31 jours                       | 118.00 €   | 118.00 €         |
| Cabines : Journée              | 10.00 €    | 12.00 €          |
| Semaine                        | 50.00 €    | 55.00 €          |
| Quinzaine                      | 90.00 €    | 95.00 €          |
| 3 semaines                     | 125.00 €   | 130.00 €         |
| Mois                           | 155.00 €   | 160.00 €         |
| Saison                         | 325.00 €   | 330.00 €         |
| Année                          | 430.00 €   | 435.00 €         |
| Transat : Journée              | 3.00 €     | 3.00 €           |
| Semaine                        | 14.00 €    | 14.00 €          |
| Quinzaine                      | 25.00 €    | 25.00 €          |
| 3 semaines                     | 35.00 €    | 35.00 €          |
| Mois                           | 43.00 €    | 43.00 €          |
| Bain de Soleil : Journée       | 5.00 €     | 5.00 €           |
| Semaine                        | 28.00 €    | 28.00 €          |
| Quinzaine                      | 50.00 €    | 50.00 €          |
| 3 semaines                     | 70.00 €    | 70.00 €          |
| Mois                           | 85.00 €    | 85.00 €          |
| Douche chaude                  | 1.50 €     | 1.50 €           |

## CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Le Conseil Municipal du 17/09/2010 a adopté la création de l'EPIC des Activités Sportives et de Loisirs de la Commune de Villers-sur-Mer.

Dans ce cadre, la convention de délégation de service public relative à l'exploitation des terrains de tennis municipaux se doit d'être soumise au Conseil Municipal.

Cette convention prévoit les grands axes de fonctionnement et des conditions d'exploitation des biens mis à disposition du délégataire. Sont repris notamment dans ce document :

- l'objet et la durée de la convention,
- le régime des biens,
- l'entretien et les travaux,
- les conditions d'exploitation,
- les conditions financières,
- la comptabilité et le contrôle,
- la fin de la convention,
- les tarifs.

Sur proposition de la Commission – Pôle de compétence Sport-Jeunesse-Association du 23/11/2010 qui a validé les travaux et les documents qui sont soumis et après rencontre avec les représentants du TCV qui ont validé la démarche et proposé un ajustement des tarifs : Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

## DESIGNATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après un vote dans les formes à bulletins secrets, désigne six conseillers municipaux représentant la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'EPIC des Activités Sportives et de Loisirs.

Les six membres élus à la majorité absolue sont :

- M. Jean-Paul DURAND – 17 voix
- M. Pierre AUBIN – 17 voix
- Mme Catherine VINCENT – 16 voix
- Mr. Laurent MENARD – 16 voix
- Mme Nathalie MAHEUT – 15 voix
- M. Pascal DUVAL – 16 voix
- M. Bruno SAUTELET non élu : 5 voix

## DESIGNATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS – ELECTION DE PERSONNALITES QUALIFIEES

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a désigné dans les formes, après un vote, les cinq personnalités qualifiées indépendantes ou représentant des établissements

ou organismes publics ou privés intéressés par les missions assurées par l'EPIC :

Pour l'Association du Tennis Club de Villers sur Mer : son Président « es qualité » ; ( Pour information : M. P. JEGOU  
Pour représenter l'Office de Tourisme et d'Animations de Villers-sur-Mer : son Directeur « es qualité » ; (Pour information : Mlle C. CASSOT)

Pour représenter l'Association A.J.V (Association des Jeunes Villersois) : son Président « es qualité » ; (Pour information : M. J.J LEGROS)

Pour représenter l'Association C.N.V. (Cercle Nautique de Villers sur Mer) : son président « es qualité » ; (Pour information Mme B. MENNESSON)

Comme personnalité qualifiée de la station : M. M. SOUABE.

## DESIGNATION DU DIRECTEUR DE L'EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Le Directeur assure le fonctionnement de l'EPIC sous l'autorité et le contrôle du Président.

Conformément aux dispositions de l'article L 2221-10 et R2221-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Directeur, après qu'il ait été désigné par un vote du Conseil Municipal sur proposition du Maire, est nommé par le Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a désigné Monsieur Franck LEBAILLIF comme directeur de l'EPIC des activités sportives et de loisirs,

## DESIGNATION DE MEMBRES – EPIC OFFICE DU TOURISME ET D'ANIMATIONS

Dans le cadre de la désignation des membres du comité de direction de l'Office de Tourisme et d'Animations, il convient de compléter le tableau en désignant dans les formes plusieurs membres.

au titre des commerçants indépendants : membres titulaires M. PLACIER Cyril et M. COQUET Francis  
au titre des restaurateurs : membre titulaire TOLMAIS Dominique ; membre suppléant : Marie-Annick HONORE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

## ECHANGE DE TERRAINS

Le Conseil Municipal de Villers-sur-Mer, le 8 Février 1980 a autorisé un échange de terrain entre la Commune et M. et Mme DE CHAUMONT.

Ces derniers cédaient une parcelle de 964 m<sup>2</sup> (parcelle section AP n°145 et 173) contre une parcelle de 441 m<sup>2</sup>. Cet échange intervenait sans soulte et entrait dans le plan d'aménagement du parc communal de San Carlo.

Une régularisation de ce dossier se doit d'intervenir.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

## SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

La Commune de Villers-sur-Mer, du 29/07/2011 au 07/09/2011 accueillera au Villaré la tapisserie de Rollon, dans le cadre des festivités des 1100 ans de la Normandie. Cette tapisserie brodée de 30 scènes représente la vie de Rollon, fondateur de la Normandie. Cette exposition sera accompagnée de commentaires historiques pour chaque scène; avec des conférences le vendredi 29 Juillet, le samedi 13 août ainsi que deux soirées contées par le romancier et conteur Pierre EFRATAS : « La très belle saga de Rollon le Viking, fondateur de la Normandie »

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité octroie la subvention exceptionnelle suivante :

- Association « TAPISSERIE DE ROLLON » 2.000 €

## BUDGET EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS 2011

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2011, l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations a transmis sa proposition de budget pour l'année 2011.

La participation demandée à la Commune s'élèverait à 521.779 €, à laquelle vient s'ajouter :

la taxe de séjour encaissée par la Commune puis reversée à l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations, la participation financière pour le personnel mis à disposition par la Commune estimée à 107.350 € (salaires + charges pour l'année 2010). Cette somme est reversée à la Commune. En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone de plage nécessaire aux activités des « ateliers du Méridien ».

Ce financement permet de réaliser les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été confiées.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté ce budget et ses orientations pour l'année 2011 et, notamment, le versement de la participation de la Commune sous réserve des évolutions budgétaires qui pourraient amener le Conseil Municipal à re-délibérer sur cette participation.

## BUDGET EPIC ESPACE MUSEOGRAPHIQUE PALEOSPACE « L'ODYSSEE »

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie en partenariat avec la Commune de VILLERS-SUR-MER, achève la réalisation de l'espace muséographique-paléospace « L'Odysée ».

Comme chaque année, pour fonctionner, cet établissement a besoin de ressources qui sont octroyées à 50/50 par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune. Ces financements correspondent pour partie aux besoins de la structure pour fonctionner et pour remplir les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été attribuées. Cet établissement a transmis son projet de budget 2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté ce budget de l'EPIC Muséographique Paléospace « L'Odysée » et ses orientations pour l'année 2011 et notamment le versement de la participation de la Commune à hauteur de 160.896 € (125.000,00 € pour le fonctionnement et 35.896,00 € pour l'investissement).

## TARIFS MUNICIPAUX 2011

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte les tarifs municipaux suivants à compter du 1er Janvier 2011

| MARCHÉ  | SAISON (1.6 au 30.9) |             | HORS SAISON (1.10 au 31.5) |                    |
|---|----------------------|-------------|----------------------------|--------------------|
|   | Abonnés (1)          | Non Abonnés | Abonnés (1)                | Non Abonnés        |
| - Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire  | 2 €                  | 3.50 €      | 0.70 €                     | 1.70 €             |
| - Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire   | 1 €                  | 2.35 €      | 0.45 €                     | 1 €                |
| Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an   |                      |             |                            |                    |
| Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés...) majoration: +50 % tarif non abonné de saison arrondi à l'unité la plus proche, soit : 5 €/mètre linéaire.   |                      |             |                            |                    |
| - Places couvertes avec équipement  |                      |             | Saison 2.35 €              | Hors saison 0.90 € |
| Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie. |                      |             |                            |                    |

| CENTRE AÉRÉ   | SEMAINE NON BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS | SEMAINE BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS |
|---|---|-------------------------------------|
| 1 enfant  | 75.60 €                                 | 51.00 €                             |
| 2 enfants   | 68.30 €                                 | 46.70 €                             |
| 3 enfants   | 63.10 €                                 | 43.65 €                             |
| 4 enfants   | 58.00 €                                 | 40.60 €                             |
| Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs du Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules. Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou de fin de mois. |   |                                     |

| CIMETIÈRE      |             |              |       |                 |        |        |
|----------------|-------------|--------------|-------|-----------------|--------|--------|
| Périodicité    | Enfant      | Pleine terre |       | Caveau          |        |        |
|                |             | 1.2 P        | 3 P   | 1.2 P           | 3 P    | 4.6 P  |
| Trentenaire    | 150 €       | 315 €        | 395 € | 375 €           | 470 €  | 755 €  |
| Cinquantenaire | 255 €       | 535 €        | 675 € | 825 €           | 995 €  | 1475 € |
| Perpétuelle    |             |              |       | 1800 €          | 2250 € | 3450 € |
|                | Columbarium |              |       | Jardins d'Urnes |        |        |
| Trentenaire    | 710 €       |              |       | 245 €           |        |        |
| Cinquantenaire | 850 €       |              |       | 415 €           |        |        |
| Perpétuelle    | 1475 €      |              |       | 1130 €          |        |        |

|   |                      |                            |
|---|----------------------|----------------------------|
| <b>Plage Cabine</b> (emplacement particulier)<br>+ surveillance cabines : 1 cabine maximum par famille (tarif inchangé) | 110 €                |                            |
| <b>Stationnement Payant</b> (tarif inchangé)  |                      |                            |
| Secteur Plage   | 1 € pour 1 heure     | 0,5 € pour ½ heure minimum |
| Secteur Centre Ville  | 0,5 € pour une heure | 0,2 € pour 20 minutes      |

| RAVALEMENT DE FAÇADE  |   |
|---|---|
| En ZPPAUP   | Hors ZPPAUP   |
| Propriétés exceptionnelles 10 % de la somme du ravalement plafonné à 1000 € | Autres propriétés : 10 % de la somme du ravalement plafonné à 650 € |
| remarquables : 10 % de la somme du ravalement plafonnée à 850 €             |   |
| Réfection de clôtures : 10 % plafonné à 350 €                               |   |

| TAXE DE SÉJOUR   |   |
|--|---|
| Taxes de séjour (tarifs inchangés)<br>Hôtel des Falaises 768 €<br>Hôtel Outre Mer 804 €<br>Hôtel le Normand 614 €<br>Le Celtic 658 €<br>Castellamare 3302 €<br>Hôtel Ibis 4378 €<br>Domaine de Villers 1305 €<br>Hôtel les Frais Ombrages 998 €<br>Camping Bellevue 2467 € | GITES<br><br>Mr et Mme SIMAR 307 €<br>Melle HARCOURT 154 €<br>Mr et Mme BIDARD 384 €<br>Mr et Mme MILLET 77 € |

Taxe de Séjour – Locations d'appartements  
Taxe forfaitaire : 10 € pour un studio ; 15 € pour un 2 pièces ; 20 € /3 pièces, 25 €/Villas  
Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour  
Taxe de Séjour – Locations Chambres d'Hôtes - Pour rappel 2010 :  
A=Capacité d'accueil théorique de l'hébergement ;  
Période de perception forfaitaire : 60 jours ; tarifs 0.80 € jour/personne  
Abattement de 20 % prévu à l'article R2333/61 du CGCT soit :  
(A x 60 jrs x 0.80 €) – (20 % abattement) = Net à payer

|                        | 2010    | 2011  |
|------------------------|---------|-------|
| Batalla                | 154 €   |       |
| Benois                 | 76,80 € |       |
| Bernard                | 230 €   |       |
| Bioux                  | 230 €   |       |
| Boga                   | 154 €   |       |
| Briand                 | 115 €   |       |
| Cherel                 | 77 €    |       |
| Combis                 |         | 154 € |
| Coppeaux               | 154 €   |       |
| Dyd                    | 269 €   |       |
| Foutelet               | 230 €   |       |
| Jamet                  | 154 €   |       |
| Julien                 | 154 €   |       |
| Lechartier             | 115 €   |       |
| Leroy                  | 154 €   |       |
| Levallois              | 154 €   |       |
| Onfroy                 |         | 154 € |
| Osmont                 | 154 €   |       |
| Levallois              | 115 €   |       |
| Pimont                 | 77 €    |       |
| Polart                 | 154 €   |       |
| Rocca-Serra            | 230 €   |       |
| Secher                 | 154 €   |       |
| Tirel                  | 154 €   | 77 €  |
| Grand                  | 154 €   |       |
| Barenton               | 192 €   |       |
| Starkloff-Beudin       | 461 €   |       |
| Saillet-Raffin-Lecomte |         | 154 € |
| Cuvelier               | 384 €   | 154 € |
| Hertement              |         | 384 € |
| Nobis                  |         |       |
| Vatel                  | 154 €   |       |
| Tamagne                | 115 €   |       |
| De Koninck             | 154 €   | 154 € |

| TRANSPORT SCOLAIRE ET LOCATION DE BUS (tarif inchangé)  | GARDERIE (tarif inchangé)   |
|---|---|
| 1 enfant = 21 €<br>(8 € par enfant supplémentaire)  | Forfait ½ trimestre, payable d'avance<br>Matin 16 €<br>Soir 21.30 €<br>Matin et Soir 32 € |
| Droit de voiries par m <sup>2</sup> et par an<br>1 <sup>ère</sup> zone : Rues piétonnes + bord de plage = 75 €<br>2 <sup>ème</sup> zone : Centre Ville = 70 €<br>3 <sup>ème</sup> zone : hors périmètre centre ville = 35 €<br>4 <sup>ème</sup> zone : Structure, close aménagée = 120 €<br>Tout dépassement sera facturé 20 € par m <sup>2</sup> en sus et par jour<br>Enseigne sur support mobile : 175 € l'unité<br>Place taxi = 150 €/an<br>Zone rurale = 7 €/m <sup>2</sup><br>Echafaudage = 1 €/jour/mètre linéaire<br>Dépôt de bennes = 8 €/jour/par benne |   |
| Spectacles du Stade<br>20 € par m <sup>2</sup> utilisables  | Cirques/Marionnettes<br>15 € par m <sup>2</sup> utilisables                               |
| Manège Digue Est : 2500 € (2254 € pour 2010)<br>Manège Digue Ouest : 2000 € (1335 € pour 2010)<br>Redevance Camping : 4250 € (4080 € pour 2010)   |   |
| Etudes surveillées (tarif inchangé) : 1 € par jour  |   |

| LOCATIONS DE SALLES   |                                  |                                      |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|
| Le Villaré 350 € pour 3 heures<br>Celloise/Les Ormes 12 € par jour/personne |                                  |                                      |
| Prime à la naissance 50 € par enfant  |                                  |                                      |
| TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE  |                                  |                                      |
| Les nouveaux tarifs sont donc pour 10 repas                                 |                                  |                                      |
| Primaires<br>Maternelles  | Extérieurs<br>39 €<br>36.25 €    | Villers sur Mer<br>32 €<br>27.60 €   |
| Adultes Cantine 5.50 €/repas  |                                  |                                      |
| TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS (tarifs inchangés)                      |                                  |                                      |
| Abonnement à l'année<br>Abonnement 6 mois<br>Abonnement Mois                | VILLERS<br>160 €<br>98 €<br>28 € | HORS VILLE<br>240 €<br>147 €<br>42 € |

## INFORMATION DE DELEGATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu, notamment, des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- Réalisation des Marchés à procédures adaptées relatives à : Publicité : L'éveil du 14/07/2010 ; L'éveil du 24/11/2010, du 22/09/2010 du 27/10/2010; du 17/11/2010 ; Pays d'Auge du 17/09/2010 du 16/11/2010 , du 08/10/2010; Ouest France du 17/09/201 , du 22/10/2010

- MAPA « Réaménagement de la gare » : montant total de 257.481,70 € HT  
Entreprise SMN : 6.100 €  
Entreprise CRT MORIN : 33.061,12 €  
Entreprise LELUAN : 10.633,92 €  
Entreprise France Toiture : 49.000 €  
Entreprise EVAIN VALLEE : 30.003,35 €  
Entreprise LEPELTIER : 16.974 €  
Entreprise DPI : 14.454, 50 €  
Entreprise DESBOND : 8.670,47 €  
Entreprise DALIGAUD : 38.792,96 €  
Entreprise LARCHER : 11.343,13 €  
Entreprise OUEST CERAMIC : 5.691,05 €  
Entreprise LAINE : 32.757,20 €

- MAPA « aménagement des Annexes de L'Odysée » : Montant total de 481.890,80 € HT  
Entreprise GAGNERAUD CONSTRUCTION : 139.000 €  
Entreprise CPL BOIS : 102.491,18 €  
Entreprise STE Etanchéité du Bocage : 34.497,47 €  
Entreprise TMA : 61.054 €  
Entreprise LELUAN MAP : 17.513,70 €  
Entreprise DPI SARL : 22.734,50 €  
Entreprise SARL ELECTRICITE CITE : 32.887,82 €  
Entreprise LEBRETON : 29.904,75 €  
Entreprise CHATELIER : 4.273,26 €  
Entreprise SARL SOLUTION : 29.990,12 €  
Entreprise GILSON SAS : 7.544 €

- Rapport d'activités du SIGAZ,

- Rapport d'activités du SDEC,

- Rapport d'activités de la Communauté de Communes,

- Mobilisation d'un emprunt de 1,9 M d'Euros auprès de DEXIA : Euribor 3 mois/15ans

- Loyer ORANGE : Pylône : 4.755 ;48 €

## GESTION STATUTAIRE – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Comme de coutume, il convient d'actualiser le tableau des emplois au 01/01/2011 en fonction des promotions de grade et des avancements :

| GRADES   | POSTES POURVUS | POSTES NON POURVUS |
|--|----------------|--------------------|
| <b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>                  | 12             |                    |
| Directeur général des services 20/40           | 1              |                    |
| Attaché  | 1              |                    |
| Rédacteur principal                            | 1              |                    |
| Rédacteur territorial                          | 2              |                    |
| Adjoint administratif principal de 1ère classe | 1              |                    |
| Adjoint administratif principal de 2ème classe | 1              |                    |
| Adjoint administratif de 2ème classe           | 4              |                    |
| Web master                                     | 1              |                    |
| <b>FILIERE TECHNIQUE</b>                       | 59             |                    |
| Technicien supérieur chef                      | 1              |                    |
| Agent de maîtrise principal                    | 2              |                    |
| Agent de maîtrise                              | 2              |                    |
| Adjoint technique principal de 1ère classe     | 1              |                    |
| Adjoint technique principal de 2ème classe     | 7              |                    |
| Adjoint technique de 1ère classe               | 7              |                    |
| Adjoint technique de 2ème classe               | 39             |                    |
| <b>FILIERE SPORTIVE</b>                        | 1              |                    |
| Educateur sportif des APS hors classe          | 1              |                    |
| <b>FILIERE POLICE</b>                          | 2              |                    |
| Brigadier de police municipale                 | 1              |                    |
| Gardien de police municipale                   | 1              |                    |
| <b>FILIERE MEDICO &amp; SOCIALE</b>            | 1              |                    |
| Moniteur – éducateur (27 h/semaine)            | 1              |                    |
| <b>FILIERE ANIMATION</b>                       | 1              |                    |
| Adjoint d'animation de 2ème classe             | 1              |                    |
| <b>CONTRACTUELS</b>                            | 3              |                    |
| Un chargé de mission                           | 1              |                    |
| Un enseignant d'anglais                        | 1              |                    |
| Un web-master (17.5 heure/semaine)             | 1              |                    |
| <b>TOTAL</b>                                   | 79             |                    |

De plus, les emplois saisonniers sont reconduits d'année en année s'agissant des renforts pour la surveillance de plage, le

stationnement payant, les toilettes publiques, le personnel du centre aéré.

En outre, la loi autorise, l'expérimentation de l'entretien professionnel, ce dernier se substituant à la notation des fonctionnaires territoriaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a donné son accord

## DELEGATION AU MAIRE

Monsieur le Maire peut recevoir délégation en matière de placements de fonds, pendant toute la durée du mandat en cours, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal sera bien sûr tenu informé des décisions prises dans le cadre de cette délégation dans les conditions prévues à l'article L.2122-23 du CGCT.

Les décisions prises dans le cadre de cette délégation devront porter les mentions suivantes :

- l'origine des fonds,
- le montant à placer,
- la nature du produit souscrit,
- la durée ou l'échéance maximale du placement

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a accordé cette délégation au Maire

## RAVALEMENTS DE FAÇADES

- Propriété 11 rue du Gal de Gaulle 241 €
- Propriété 23 rue de Strasbourg 650 €
- Copropriété « Résidence Plein Air » 650 €
- Propriété 27 rue de Verdun 850 €
- Copropriété « Yatch Fleuri » 850 €
- Propriété 15 avenue des Gabions 650 €
- Copropriété « Beau Rivage » 650 €
- Copropriété « Ste Marguerite » 850 €
- Copropriété « Régina » 850 €
- Copropriété « Le Coq Hardy » 850 €
- Copropriété « Résidence Côte Fleurie » 650 €
- Copropriété « Panoramique » 650 €
- Copropriété « Roxane » 650 €
- Propriété 15 rue Boucicaut 850 €

# L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La protection de l'environnement est actuellement au cœur de toutes les préoccupations. A ce titre, la Commune de Villers-sur-Mer inscrit toutes ses démarches dans un esprit de développement durable et toutes ses réalisations s'inscrivent dans ce cadre.

## GESTION DES DECHETS

### Le Tri Sélectif :

La gestion des déchets valorisables relève de la compétence de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Des guides de tri sont mis à la disposition des habitants à la Mairie ainsi qu'à l'Office de Tourisme.

14 points de collecte sont présents sur la Commune de Villers-sur-Mer :

- Place de la Comtesse de Béarn
- Rond point des tennis
- Place du 11 Novembre
- Villers 2000 – parking des commerces
- Rue des Goélands
- Chemin de l'église du parc
- Rue de la Brigade Piron
- Place Loutrel
- Rue des Martrois (intersection avec la rue des gabions)
- Avenue Jean Moulin
- Camping Bellevue
- Clos des Champs Rabats
- Rue Michel d'Ornano
- Déchetterie de Villers sur Mer (route de Dives sur Mer)



### La déchetterie :

Elle permet aux particuliers et professionnels du territoire de la Communauté de Communes dont Villers sur Mer de déposer gratuitement leurs déchets. Elle est située sur la RD 513 en direction de Dives sur mer / Cabourg.

Peuvent y être déposés :

- Les déchets ménagers dangereux (DMS)
- Les déchets verts (tonte et branchages)
- Le bois
- Les encombrants,
- Les cartons
- Les ferrailles
- Les gravats
- Les emballages ménagers et journaux magazines

- Les piles
- Les batteries
- Les lampes et néons usagés
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie (télévision, électroménager, petits appareils électriques...)
- Les huiles de moteur
- Les huiles alimentaires
- Les textiles

Sont en revanche refusés :

- L'amiante,
- Les bouteilles de gaz,
- Les déchets à risque infectieux.

Le service déchetterie est gratuit pour les particuliers. Pour accéder à la déchetterie, une carte doit vous être délivrée auprès du gardien de déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le service déchetterie est payant pour les professionnels. Ceux-ci sont redevables pour des dépôts d'encombrants, de gravats, de déchets verts ou de déchets dangereux. Le dépôt de ferrailles et de cartons est gratuit. L'obtention d'une carte est également obligatoire et celle-ci est disponible auprès du gardien de déchetterie sur présentation d'un Kbis. Peuvent accéder à la déchetterie, les professionnels installés sur le territoire de la Communauté de Communes ainsi que les professionnels extérieurs s'ils produisent un justificatif par lequel leurs déchets proviennent d'un chantier situé sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Une ambassadrice du tri de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie intervient durant chaque année scolaire à l'école de Villers sur Mer afin d'aborder de façon ludique la nécessité de trier et le devenir des déchets recyclables. Elle effectue également des campagnes d'information en « porte à porte » afin de conseiller les Villersois.

Les huiles de friteuses sont collectées par les Services Techniques auprès des restaurateurs. Ces derniers, ainsi que les particuliers, peuvent apporter eux-mêmes leurs bidons d'huile aux services techniques. Cette huile est vidée dans des bacs (récipients tampons) et est ensuite récupérée par une entreprise spécialisée tous les trois mois environ, voire plus tôt si besoin est.

### Le service pour les personnes en auto-soins

Depuis cette année, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a mis en place un dispositif gratuit de collecte des seringues, lancettes, aiguilles utilisées par les personnes en auto soins. Il suffit de demander à son pharmacien une boîte jaune pour déposer ses seringues, qu'il suffira de lui ramener lorsque celle-ci sera pleine. Ces boîtes sont à retirer et à rapporter auprès de la « Pharmacie du Méridien », 5 rue des Belges à Villers-sur-Mer.

### La récupération des verres par les services de la Ville auprès des commerçants

Les commerçants et restaurateurs apportent volontairement leurs contenants en verre dans des bacs spécifiques situés en centre-ville (Place Mermoz et parking Osmont du Tillet), au Casino ainsi qu'au restaurant de la digue Est. Ces conteneurs ont été installés par la Mairie. Ils sont vidés par les services techniques tous les deux jours environ et tous les jours en haute saison puis transportés dans une benne mise à disposition par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie pour être revalorisés.

Pour les particuliers, ces derniers doivent eux-mêmes apporter leurs contenants en verre dans les conteneurs de tri sélectif. Il est strictement interdit de jeter du verre dans les ordures ménagères.

### La récupération des cartons et des cagettes par les services de la Commune auprès des commerçants.

Les commerçants et restaurateurs doivent apporter leurs cartons et cagettes au point d'apport volontaire situé en centre ville sur le parking du Tillet. Ceux-ci doivent être séparés des ordures ménagères. Ces cartons et cagettes sont ensuite collectés par les services techniques puis apportés à la déchetterie pour être ensuite revalorisés.

### Le ramassage des algues

L'excès d'algues est ramassé puis collecté par les services de la ville. Il est aussitôt récupéré par une Société choisie par la Communauté de Communes. Cette société va les revaloriser en les mélangeant à d'autres végétaux pour en faire du compost qui sera ensuite mis gratuitement à la disposition des services techniques des différentes communes de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

## URBANISME

### Le Nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le nouveau PLU doit inclure une clause permettant le dépassement de coefficient d'occupation des sols (COS) lors de la construction ou de la rénovation de bâtiments, lorsque ces travaux incluent des données en matière d'éco-construction. De plus, ce nouveau PLU comportera plus de zones naturelles inconstructibles.

### La construction des Tennis Couverts

Dans le cadre du développement durable, quatre citernes enterrées (représentant 80000 litres) ont été installées à proximité des tennis couverts. Elles vont permettre de minimiser les rejets d'eau de toiture dans le réseau pluvial public et d'utiliser l'eau de pluie ainsi récupérée pour l'arrosage des parterres fleuris de la ville mais aussi pour arroser les terrains de tennis en terre battue.

Une réflexion est actuellement menée pour récupérer l'eau de pluie aux serres municipales en enterrant des citernes. Cette eau servirait pour l'arrosage des semis.



### La construction du Paléospace

Le Paléospace l'Odyssée qui ouvrira ses portes en avril 2011 a été construit selon une démarche de Haute Qualité Environnementale.



■ LA TOITURE VEGETALISEE permet la régulation des eaux de pluie en retenant 50 à 100% des précipitations ce qui évite l'engorgement des réseaux publics. Elle apporte un confort thermique et phonique (limite les déperditions et/ou apports thermiques importants) ainsi qu'une augmentation de l'inertie thermique du bâtiment. Enfin, elle assure la protection des membranes d'étanchéité.

■ L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR : ce procédé apporte un confort thermique et phonique en annulant les déperditions et/ou les apports thermiques importants et limite les ponts thermiques.

■ LE TRIPLE VITRAGE EST apporte un confort thermique et phonique puisqu'il annule les déperditions et/ou apports importants thermiques ainsi qu'un confort de visite du public qui n'aura aucune sensation de chaleur ou de froid en son contact.

■ LE CONTROLE DE LA LUMIERE NATURELLE : grâce aux apports importants à l'Est qui limitent la consommation électrique des luminaires, aux ouvertures ouest au-dessus du mur falaise et au faux plafond en métal qui permettent de diffuser la lumière de l'après midi de façon indirecte.

■ LE PLANCHER CHAUFFANT utilise de l'eau à faible température permettant ainsi une faible consommation énergétique.

■ LA VENTILATION DOUBLE FLUX permet de préchauffer l'air entrant en hiver ou de le refroidir en été. Ce choix limite les poussières, non envisageables pour la scénographie, qu'apporterait une ventilation naturelle.

■ LA RESILLE BOIS DE LA FACADE OUEST évite la surchauffe estivale des apports ouest.

■ LA PERGOLA SUD permet un apport lumineux et calorique en hiver et non en été.

■ LA GESTION TECHNIQUE BÂTIMENTS permet un contrôle des dépenses énergétiques par la gestion automatique des éclairages / chauffage / et apport lumineux naturels (stores screen EST).



A l'intérieur du Paléospace, un mur-falaise a été édifié, ce qui est une première mondiale. Réalisé par l'entreprise ADEQUA dont le savoir-faire s'appuie sur quelques années d'études et d'expérimentation sur le plan national. Traversant le bâtiment sur 60 m de long, le mur s'étend sur 4.20 m de hauteur et 60 m de longueur. Pour sa réalisation, les matériaux utilisés sont entièrement naturels (argiles et graviers) et proviennent de zones d'extraction situées à moins de 60 km du Paléospace dans un souci de respect des circuits courts.

## ECOLE

### L'opération un fruit à l'école :

Cette initiative a été mise en place par la Municipalité depuis 2009. La Commune offre généreusement un fruit frais à tous les enfants de l'école maternelle et primaire. Ces fruits sont distribués lors de la récréation de l'après-midi pour les élèves de primaires. Pour les enfants de maternelle, le fruit est partagé. Une partie est distribuée lors de la récréation du matin et l'autre lors de celle de l'après-midi.

Les fruits distribués respectent les saisons afin que les enfants puissent avoir ce qu'il y a de meilleur à chaque saison.



### L'alimentation Bio à la Cantine :

Actuellement, les enfants bénéficient une fois par semaine de légumes issus de l'agriculture biologique. Même si ces produits coûtent plus cher à l'achat, la Municipalité ne fait pas payer plus cher aux parents.

Les menus sont composés par la cuisinière de la cantine scolaire puis sont validés par un médecin afin que l'équilibre alimentaire soit toujours respecté.

De plus, la Municipalité a à cœur de faire goûter toutes les sortes de légumes aux enfants afin de leur faire découvrir le plus de saveurs possibles.

D'ici 2014, 40% des légumes devront être issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires.

### Le Pedibus :

Le Pedibus permet aux enfants d'aller à l'école à pieds. Il a été créé en février 2009.

Les enfants sont pris dès l'âge de 3 ans.

Le trajet réalisé est de 800 mètres et comporte 4 arrêts. Il part des lotissements des Champs Rabats, passe par la rue du stade A. Salesse, la rue de la Planquette, la gendarmerie, avenue de la Brigade Piron pour arriver jusqu'à l'école. Les enfants sont pris 30 minutes avant l'entrée scolaire soit un départ à 08h15. Le retour s'effectue le soir entre 16h30 et 17h00.

Le Pedibus assure également au retour la prise en charge des enfants pour leurs activités extrascolaires en les déposant au stade ou aux tennis.

Les accompagnateurs sont tous des bénévoles. Ils sont actuellement 12 en tout. Il s'agit de personnes retraitées, de parents d'élèves,... Cette initiative permet à des personnes âgées qui n'ont pas d'enfants de les accompagner. On compte 1 accompagnant pour 12 élèves de primaire et 1 accompagnant pour 8 élèves de mater-

nelle.

Le Pedibus circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires.

L'assurance de l'école assure et prend en charge cette activité.

Un réel bienfait a été constaté par les enseignants. En effet, le Pedibus permet aux enfants de pratiquer une activité, le fait de marcher leur permet d'arriver plus détendus à l'école puisqu'ils peuvent discuter avec leur camarades. Les enfants qui ont tendance à être énervés sont plus calmes et les petits mal réveillés ont le temps de le faire en douceur. Les enseignants ont pu remarquer que ces enfants étaient plus attentifs en classe.



## TOURISME

### L'Eco tourisme :

Il s'agit d'une forme de tourisme alternatif axé sur la découverte de la nature. Il permet de sensibiliser les voyageurs, ainsi que les populations locales, sur la nécessité de préserver l'environnement en leur faisant découvrir la faune et la flore des espaces naturels et en privilégiant l'observation, l'interprétation, l'éducation ainsi que l'étude de ces milieux. Ces activités doivent se dérouler dans un esprit de préservation de l'environnement et de respect des populations locales. Le but de cet éco tourisme est de valoriser ces espaces naturels afin de contribuer à leur conservation.

Cet écotourisme est proposé par l'Office de Tourisme et d'Animation de Villers-sur-Mer par le biais des balades nature organisées tout au long de l'année.



### Les Sites Protégés :

#### ■ Les Falaises des Vaches Noires

Le nom « Vaches noires » provient des grands blocs de craie éboulés au pied de ces falaises. Les falaises des Vaches noires ont été classées par le Ministère de l'Environnement « Site d'intérêt scientifique et paysager du département du Calvados » par décret du 20 février



1995. Elles s'étendent entre Villers-sur-Mer et Houlgate et leur découverte ne se fait qu'à marée basse par l'estran. Ce site exceptionnel recèle un gisement paléontologique de renommée mondiale et des fossiles datant de plusieurs dizaines de millions d'années y sont collectés depuis le XVIIIème siècle.

Sous l'action du ruissellement des eaux d'une nappe aquifère qui les surmonte, les marnes jurassiques sont entaillées de profonds ravins. Ceux-ci sont parcourus de coulées boueuses avançant lentement vers la mer et contenant des blocs de craie crétacée venus du sommet. A marée haute, les vagues attaquent le front des coulées dégageant ainsi des fossiles extrêmement variés tels que des ammonites, des oursins, des polypiers, des bois silicifiés ainsi que des os de Sauriens ou de Crocodiliens.

L'instabilité et la difficulté d'accès ont permis de mettre ses lieux à l'abri de toute utilisation humaine et de conserver une faune et une flore variées dont certaines espèces sont protégées au niveau national.

#### ■ Le Marais



Le marais de Blonville-Villers est une vaste zone humide limitée par les falaises des Vaches noires à l'Ouest, la colline du Bois Lauret au Sud et le Mont Canisy à l'Est. La Commune de Villers sur Mer comprend 30 hectares de marais. Il est constitué d'un ensemble de prairies entrecoupées de fosses et de mares à gabions. L'eau douce s'écoulant des plateaux du Pays d'Auge y était retenue par un cordon dunaire tandis que la mer y pénétrait au cours des grandes marées. La digue a aujourd'hui remplacé les dunes et l'échange entre les milieux est beaucoup plus limité puisque la mer ne pénètre plus dans le Marais.

Sous la pression de l'urbanisation et du tourisme, le Marais a subi une importante réduction de sa surface à ses deux extrémités orientales et occidentales.

Le Marais constitue un patrimoine précieux tant pour la qualité de ses paysages que pour la diversité de sa faune et de sa flore. En effet, il est une halte sur une importante voie de migrations pré et post-nuptiales pour de nombreux oiseaux (Est – Ouest). On trouve dans ce site exceptionnel de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines sont protégées au niveau régional et national et sont classées comme rares, remarquables ou d'intérêt patrimonial.

Les haies bordant le chemin de promenade abritent de nombreux nids d'espèces d'oiseaux différentes. L'hiver, le Marais abrite de nombreux oiseaux, en particulier des colverts, des foulques noires, etc... Outre les nom-

breuses espèces d'oiseaux, on trouve également dans ce Marais diverses espèces de papillons, coccinelles, abeilles ou libellules.

Le personnel communal entretient le Marais et s'occupe des ânes qui y vivent en les nourrissant mais également en veillant à leur entretien et à leur santé. Une zone du Marais est réservée à la production de foin dont une partie servira pour l'alimentation des ânes en hiver. Une fois par an, les mares à gabions sont vidées, nettoyées puis remises en eau par le personnel municipal.

#### ■ Les chemins pédestres :

La Commune de Villers-sur-Mer dispose d'une vingtaine de kilomètres de chemins pédestres. Ces chemins sont régulièrement entretenus, en grande partie manuellement, par les services de la Commune. Une course de VTT est organisée chaque année au mois de septembre sur ces chemins.



## SERVICES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

#### Le Bilan Energétique :

Une étude a été lancée sur 11 bâtiments communaux. Cette étude réalisée par le SDEC Energie a montré que certains bâtiments étaient énergivores. Le bilan sera étudié et un certain nombre de mesures vont être envisagées et mises en œuvre pour y remédier. Il se déroule en trois phases :

- Réaliser un inventaire c'est-à-dire une étude des bâtiments
- Formuler des propositions d'améliorations
- Mettre en œuvre les préconisations et mesurer leur efficacité.

#### L' éclairage en ville

Les candélabres du parking du Marais seront des lampes à LED et consommeront beaucoup moins qu'un candélabre à éclairage classique.

Les autres candélabres de la ville ne sont pas encore à basse consommation. Cependant, certaines armoires pilotant l'éclairage public sont dotées d'appareillage permettant de diminuer l'intensité lumineuse durant la nuit.

Dans les futurs projets d'éclairage public, la Commune exigera que ce système de diminution de l'éclairage soit installé dans toutes les armoires. Ceci est déjà prévu pour l'avenue Jean Moulin début 2011.

De plus, l'ensemble des décorations et guirlandes de Noël est constitué de lampes à LED.

### Les réseaux d'assainissement

Ce domaine relève de la compétence de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Celle-ci a passé un contrat avec la société Véolia pour effectuer des contrôles ponctuels ou sur demande en cas de doutes afin de vérifier la conformité du rejet des eaux usées dans le domaine public. La société Véolia a également pour tâche la création de nouveaux réseaux, ainsi que la gestion et l'entretien des réseaux existants. Des rapports sont régulièrement rendus.

### La Plage :

#### ■ Le Système Eco-plage

Le Système Eco Plage est une solution écologique aux problèmes d'érosion des plages de sable. Deux drains parallèles de 300 mètres de long sont enterrés sous le sable de la plage de Villers-sur-Mer, digue ouest. L'eau de mer qui s'infiltre à l'intérieur est dirigée vers un collecteur vidé par une pompe de relevage. L'eau est évacuée à 800 mètres au-delà de la zone et le sable en suspension se dépose sur la plage. Ce système est totalement invisible. Il ne provoque aucun impact négatif sur la faune et sur la flore et ne modifie ni les courants ni le transit sédimentaire parallèle au rivage.

#### ■ Nettoyage mécanisé de la plage par les services de la Commune

Les éléments grossiers, en grande partie des galets, sont tamisés, stockés puis valorisés. Ce nettoyage ne touche pas à la laisse de basse mer. Les agents de la ville passent là où la machine ne peut pas passer et s'occupent du ramassage des poubelles de plage.

#### ■ La qualité des eaux de baignade



Villers-sur-Mer

(1) Plage Jean Mermoz

(2) Plage Jean Moulin

De fin mai à début septembre, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie surveille la qualité de ses eaux de baignade, en complément des analyses réalisées par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les neuf plages de la Côte Fleurie ont obtenu la certification du label « démarche qualité des eaux de baignade » le 26 février 2010.

Le suivi comporte deux phases :

1- Le système d'assainissement est contrôlé. Une campagne de prélèvements des ruisseaux et des rejets en mer est organisée et une recherche de pollution bac-

tériologique sur le réseau d'eaux pluviales est réalisée. Cette phase se déroule sur 12 semaines à compter du mois de juin.

2- La qualité des eaux de baignade est activement surveillée selon une méthode d'analyses rapides sur une période de 9 semaines. Ces prélèvements sont effectués deux fois par semaine durant toute la période estivale.

Les plages Jean Moulin et Mermoz sont classées en catégorie B.

Les résultats des prélèvements effectués par l'ARS durant l'été sont affichés en Mairie ainsi qu'aux postes de secours.

### Les produits d'entretien des espaces verts

Les normes actuelles obligent l'utilisation de produits moins rémanents, c'est-à-dire ceux dont les matières actives restent très peu de temps dans le sol.

Afin d'éviter l'utilisation de certains traitements et d'espacer les arrosages, le paillage est utilisé dans les massifs fleuris, dans certains massifs d'arbustes ainsi qu'au pied des haies. Ce paillage est constitué de copeaux de bois broyés lors d'élagages, de lin, de bogues de cacao ou encore de miscanthus qui est une grande graminée. Le paillage au pied des arbustes et des haies est renouvelé tous les 2 ou 3 ans. Celui des massifs fleuris est, quant à lui, changé chaque année.

Actuellement, une réflexion est menée concernant l'achat d'une mini-centrale de retraitement des eaux de rinçage, ce qui permettrait de ne plus rejeter les eaux de rinçage des citernes de traitement dans la nature. Cette citerne, équipée de mousses filtrantes permet de récupérer les polluants. L'eau ressort propre, débarrassée de tous polluants.

Une entreprise spécialisée sera ensuite chargée de récupérer ces mousses pour les traiter.

### Les véhicules de la Commune

Les véhicules de la Commune sont peu à peu remplacés par des véhicules équipés de moteurs plus respectueux de l'environnement. Les véhicules achetés lors des trois dernières années ont été choisis selon les exigences éco+. C'est le cas des véhicules légers ainsi que d'un camion benne de moins de 3,5 tonnes. L'aspirateur de voirie, guidé par un agent, a été choisi à propulsion électrique. Une réflexion est actuellement faite sur l'achat de véhicules électriques ou à gaz.

## LE COMITE POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce Comité a été créé au printemps 2008. Il s'agit d'un comité informel regroupant toutes les personnes qui s'intéressent à leur environnement et au développement durable sur le territoire de la commune de Villers-sur-Mer.

Les réunions ont lieu au Villare les samedis 8 janvier et 19 mars 2011 à 17h et les mardis 1er février et 12 avril 2011 de 20h30 à 22h30.

Ces réunions permettent des échanges et surtout l'élaboration d'un listing de propositions qui seront ensuite soumises à la Municipalité en vue d'améliorer la qualité de vie dans la Commune. La Municipalité prendra ensuite les décisions.

Deux animations, sur la faune et la flore de la plage et sur la laisse de mer, ont déjà été organisées en 2008 puis en 2009 grâce à ce Comité pour l'Environnement. Par ce biais, les participants ont été sensibilisés sur les déchets ainsi que sur le tri sélectif par l'animateur M. JEGOUREL ainsi que par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Des sacs poubelles ont été distribués aux participants afin de procéder au ramassage des déchets sur la plage puis un pot leur a été offert au Casino par la municipalité en remerciement de leur participation.

# LES GRANDS EVENEMENTS

*La commune récompensée pour ses travaux*

## Le maire a reçu un diplôme au Sénat

La Ligue urbaine et rurale pour l'aménagement du cadre de la vie publique dont le président est Ambroise Dupont, Sénateur du Calvados, a remis, en décembre, au Sénat un diplôme d'honneur à Gérard Vauclin, pour les travaux de l'entrée Est de la commune.

*" Ce concours national a lieu, tous les ans. Il s'agit de la 10ème édition. Quatre communes ont reçu ce diplôme, cette année ", confie le maire. Les travaux réalisés à l'entrée Est de Villers-sur-Mer, se situent le long du front de mer. Ils ont coûté 4 373 000 euros.*

Ont été exécutés, notamment : l'effacement des réseaux, la réhabilitation de l'éclairage public, la réfection de la voirie. Les trottoirs ont été élargis; Deux ronds-points ont été créés. Le poste de secours et de surveillance de la plage, ainsi que ses annexes ont été réhabilités, les canalisations d'eaux usées, pluviales et d'alimentation en eau potable ont été changées. *" Il faut ajouter tout le matériel urbain : bancs, panneaux indicateurs, etc ", souligne Gérard Vauclin.*

Cette opération, qui a été étalée sur quatre ans, en évitant les périodes estivales pour les gros travaux, est maintenant achevée. Elle s'accompagne d'une lutte contre la pollution visuelle, en éliminant les panneaux publicitaires qui se trouvaient dans ce secteur, et ce, d'une manière générale; Le tout s'est accompagné d'un soin particulier accordé au fleurissement de la ville.

*En juin 2009 l'inauguration de l'entrée Est de Villers avait eu lieu, en présence des officiels*



*Gérard Vauclin, accompagné de Pierre Aubin, adjoint au maire chargé des travaux, a reçu, au Sénat, des mains d'Ambroise Dupont, le diplôme d'honneur décerné à sa ville.*



# LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE

## LES EXPOSITIONS

### Les coquillages de Daniel Wimart-Rousseau

**U**ne exposition insolite de Daniel Wimart-Rousseau a eu lieu en octobre. Les plus beaux spécimens qui proviennent du monde entier ont été exposés. Histoire d'une passion.

*Annie Mathieu - Comment vous est venue cette passion pour les coquillages ?*

Daniel Wimart-Rousseau - En 1975, alors instituteur spécialisé à Hérouville Saint Clair, j'emmenais chaque année mes élèves à Ouistreham pour leur faire découvrir la faune du bord de mer. Ce qui était ramassé était ensuite identifié puis exposé. Les élèves étaient intéressés et pour moi ce fut le début de cette passion.

*A.M. - Avez-vous rencontré d'autres collectionneurs et que vous ont-ils apporté ?*

D.W.R. - Je fais partie de l'Association française de conchyliologie, dans laquelle j'ai occupé des fonctions de responsabilité, durant quelques années. J'y ai retrouvé des collectionneurs avertis et enthousiastes. J'écris des articles dans la revue Xenophora qui est diffusée dans le monde entier.

*A.M. - Comment définir cette collection ?*

D.W.R. - Je suis né à Trouville donc l'amour de la mer est venu tout naturellement. Je possède un grand nombre de coquillages des mers dites froides et; plus généralement, on a pu dire que je rassemblais presque toutes les espèces européennes. S'y ajoutent des spécimens du monde entier. Je possède environ 60 vitrines.

*A.M. - Quelles sont les caractéristiques de ces spécimens ?*

D.W.R. - Ceux d'Europe sont moins colorés que ceux des mers chaudes, mais ils sont tout aussi beaux, délicats, finement structurés. Vous trouverez ici des coquillages issus de la plupart des grandes familles et notamment dans les strombes, les cônes et les harpes.

*A.M. - Comment ramassez-vous tous ces trésors ?*

D.W.R. - Je fais de la plongée sous-marine, je prospekte auprès des pêcheurs et je fais des échanges avec d'autres collectionneurs. Je voyage beaucoup. Vous trouverez ici des coquillages qui viennent des quatre coins du monde, des plus petits qui ont la taille d'un ongle au plus gros qui pèsent plusieurs kilos.

*A.M. - Quels sont vos projets ?*

D.W.R. - Je suis à la retraite actuellement j'ai donc encore plus le temps de voyager et de trouver d'autres spécimens, le tout dans le respect de la légalité car le ramassage de certaines espèces est interdit. Je dois me rendre en Thaïlande et je compte bien y découvrir des coquillages intéressants.

*A.M. - Si vous deviez donner un conseil à ceux qui visitent ce genre d'exposition ?*

D.W.R. - Savourez, dégustez mais avec les yeux !



*Daniel Wimart-Rousseau avec un spécimen des plus gros coquillages de sa collection.*

*Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire, a présenté Daniel Wimart-Rousseau, lors du vernissage.*



## Nelly Duval et Marie-Annick Chauffier ont chacune leur style

Pour la première fois le centre associatif et culturel a présenté, en novembre, une double exposition qui offre deux aspects très différents de la peinture figurative.

Nelly Duval

Exposait une soixantaine de toiles. *“ La peinture est pour moi une évasion complète. Je reviens rarement sur mon travail. Je vais vite. Je saisis l’instant ”*, a-t-elle expliqué. Installée à Blonville-sur-Mer depuis quelques années, son atelier, chez elle, est face à la mer. Des bleus qui vont de l’intense au pastel traduisent son amour pour les vagues, la plage, les bateaux, spectacle sans cesse renouvelé, aux couleurs du temps. L’artiste a une autre passion : les fleurs. Bouquets qui éclatent, pleins de luminosité, avec ce coup de patte de Nelly qui les rend originaux.

Marie-Annick Chauffier

Vient de la région parisienne mais fait de fréquents séjours à Villers-sur-Mer, où elle possède une résidence, depuis de nombreuses années. Après une carrière à la télévision où elle travaillait dans les services techniques, notamment sur les émissions de Michel Drucker et où elle a eu l’occasion de rencontrer de nombreuses personnalités, elle s’est consacrée à la peinture. Ce sont les portraits qui la séduisent, réminiscence de toutes les figures célèbres qu’elle a connues, sans doute. Les tons sépia ont ses préférences. Soeur Emmanuelle, Albert Schweitzer et bien d’autres reflètent la forte personnalité de ses modèles. *“ J’aime les visages typiques qui traduisent un caractère bien trempé ”*, souligne-t-elle. Marie-Annick Chauffier, qui a fait partie des *“ Peintres du spectacle ”*, a exposé souvent à la Maison de la radio à Paris et dans l’Eure.



Marie-Annick Chauffier

Nelly Duval



Jean-Paul Durand, 1er adjoint présentent les deux artistes



# TRAVAUX

## Travaux de voiries

■ Chemin de San Carlo (Partie haute) : Cette voirie pentue a été refaite entièrement où des trottoirs ont été créés afin de mieux sécuriser les piétons. L'éclairage public de cette rue est prévu pour début 2011.

■ Rue Léonie. Les voiries et trottoirs sont en cours de réfection en enrobé noir.



Chemin de San Carlo : partie haute

Rue Léonie

## Curage des bassins de San Carlo

(travaux communautaires)

Les deux bassins ont été curés, 17 semi-remorques de vase ont été évacuées

Les niveaux d'eau sont plus bas et permettront de stocker beaucoup plus d'eau lors des orages.



## Travaux Aménagements abords Odysée

Marais de Villers,

Les aménagements des abords de l'Odysée Paléospace se poursuivent.

L'agrandissement des parkings au nord et au sud de l'Odysée est en cours de réalisation. Ces parkings auront une capacité totale de 210 places éclairées, la nuit, par lampe LED (économie d'énergie).

Les terrassements pour la construction des annexes du bâtiment sont commencés. A cet endroit on trouvera : vente à emporter, salle hors sacs, sanitaires publics, local vélo et animation.



# LE PALEOSPACE L'ODYSSEE

Le bâtiment ouvrira ses portes au printemps prochain. Tour d'horizon des dernières nouveautés.

## Avancement des travaux

Les travaux sur le bâtiment du Paléospace sont en cours d'achèvement : pose de la résille bois en façade et pose de la résine dans la salle d'exposition temporaire. Le chantier de scénographie s'installe maintenant, avec l'intervention des différentes entreprises : installation des vitrines, du mobilier, des panneaux, le nettoyage et le soclage des spécimens, le montage des grands squelettes...

## Les annexes et parkings

Parallèlement, le chantier des annexes commence, suivi par l'aménagement des parkings (ils seront gratuits). Ces annexes comportent plusieurs bâtiments destinés à compléter l'offre du Paléospace pour offrir aux visiteurs un ensemble de prestations pour l'été 2011 :

- une vente à emporter, principalement ouverte de juin à octobre,
- une salle hors sacs destinée notamment aux scolaires pour leurs déjeuners pique-nique,
- un local pour la location de vélos et Rosalies,
- un bloc sanitaire,
- le bureau des médiateurs.

## Financement de la ville

La construction de ces annexes est entièrement financée par la ville de Villers-sur-Mer, ainsi que les futures réserves visitables du Paléospace. Ces réserves sont actuellement en préparation avec la rénovation de la gare SNCF qui conservera un espace accueil voyageurs.

## Le mur- falaise : une prouesse technique

Unique ! Le mur-falaise traverse le bâtiment (Paléospace et restaurant) sur 60 m de longueur. Réalisé entièrement en matériaux naturels (argile, terre...), sa construction demande un savoir-faire particulier et s'effectue de façon très progressive à l'aide de banches. Ce mur symbolise les falaises des Vaches Noires à travers ses strates très reconnaissables et mettra en valeur une partie des collections de l'exposition permanente.

*" Pensé comme une allusion aux falaises des Vaches Noires, il accueillera les vitrines contenant les fossiles de la collection Musée de France ainsi que des panneaux explicatifs. L'édification de ce mur est une première mondiale "* souligne Karine Boutillier, Directrice du futur Paléospace. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ADEQUA.

*" Notre entreprise est spécialisée en isolation naturelle par la paille et la terre. Ce savoir-faire s'appuie sur quelques années d'un travail commun d'étude et d'expérimentation, sur le plan national, avec l'organisme CRAterre, qui rassemble chercheurs, professionnels et l'association nationale des professionnels de la Terre crue, "AsTerre", qui fédère les acteurs et actrices de la construction en terre crue en France "*, explique Nicolas Teplitzky, le gérant.

Traversant de part en part le bâtiment, la construction du mur qui s'étend sur 4.20m de hauteur et 60m de longueur présente un défi : fixer 4 cm d'épaisseur en moyenne sur cette surface et, ce, dans les conditions atmosphériques adéquates. Plusieurs exigences, notamment esthétiques, ont été prises en compte. Le souhait était de conserver l'apparence la plus naturelle possible, d'être résistant à un passage régulier du public, de respecter les variations de textures et de couleurs évoquant

les marnes jurassiques des célèbres falaises.

Pour ce faire, les matériaux utilisés sont entièrement naturels (argiles et les graviers) et proviennent de zones d'extraction situées à moins de 60 km du Paléospace, dans un souci de respect des circuits courts (la carrière de Touffréville au nord est de Caen, notamment).

*" Cet élément unique dans le cadre d'un projet de musée est également une véritable prouesse technique "*, conclut Karine Boutillier. Pour admirer le résultat, rendez-vous au printemps prochain pour l'ouverture du musée.

Pratique : [www.paleospace-villers.fr](http://www.paleospace-villers.fr)

Scénographie vue de l'extérieur



Scénographie vue de l'intérieur



En visite sur le chantier (de gauche à droite) Pierre Aubin, adjoint en charge des travaux de la commune et Gérard Vauclin, le Maire.



## Cérémonie du 11 novembre

**D**e nombreux élus et de personnalités locales dont Xavier Duprez, maire de St Pierre Azif, Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge, des délégations d'Anciens Combattants, des Sapeurs-Pompiers et de Stéphane Tribbhou, leur commandant, l'adjutant-chef Jean-Maurice Peray qui dirige la brigade de gendarmerie de Villers et Christian Pycke, directeur du casino, étaient présents. Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire en l'absence de Gérard Vauclin, le Maire (empêché); a déposé une gerbe devant le monuments-aux morts, avec Michel Vancoille, président des Anciens combattants. Auparavant, le cortège des officiels a défilé dans les rues de la commune, derrière la fanfare « La Sannervillaise ». Une messe a ensuite été dite, en l'église St Martin. Le pot de l'amitié, salle Bagot, a clôturé cette matinée du souvenir.



## Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

**L**a date du 5 décembre correspond à l'inauguration du monument national érigé en 2003, quai Branly à Paris, à la mémoire de tous les soldats morts en Algérie de 1952 à 1962. Gérard Vauclin, le maire, une délégation d'anciens combattants et porte-drapeaux, Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge, Antoine Grioux, maire d'Auberville, Christian Pycke, directeur du casino et plusieurs personnalités locales se sont recueillis, après un dépôt de gerbe au monument-aux-morts.

Le maire, en l'absence de Michel Vancoille, président des Anciens combattants, excusé, a lu le discours d'Alain Juppé, le ministre. Cette guerre, qui a duré 10 ans, a coûté la mort à 23 000 combattants français.



*Une gerbe est déposée au monument-aux-morts*

*Gérard Vauclin, le maire, accueille les participants pour le verre de l'amitié, salle Bagot*



# Devoir de mémoire pour la Toussaint

Environ trente personnes se sont réunies, le 1er novembre, devant le monument-aux-morts dans la partie basse du cimetière.

On pouvait remarquer, dans l'assistance, outre Gérard Vauclin, maire de Villers, des élus municipaux, dont Jean-Paul Durand, Catherine Vincent et Monique Becel, adjoints, des présidents d'associations locales, notamment André Casna (Villers Accueil) et Michel Vancoille, président des anciens combattants. Etaient également présents : Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge et Antoine Grieu, maire d'Auberville. Assistaient aussi à la cérémonie : l'adjudant-chef Jean-Maurice Peray, en charge de la brigade de gendarmerie de Villers-sur-Mer et Stéphane Tribhou, dirigeant les pompiers de la ville.

En présence de Gustave Dehais, président du Souvenir français, des représentants des Anciens combattants et des portedrapeaux, une gerbe a été déposée. Après avoir observé une minute de silence, le cortège s'est dirigé vers le nouveau cimetière, situé en partie haute, s'arrêtant devant plusieurs tombes et partageant avec émotion le souvenir des défunts de guerre villersois. " Nous sommes une des rares municipalités à perpétuer cette émouvante cérémonie qui a été instituée par le Souvenir français, aussi bien pour les civils que pour les militaires décédés durant toutes les guerres ", confie Gérard Vauclin.

Plusieurs personnalités locales dont Stéphane Tribhou qui dirige la caserne de Pompiers de la commune et Jean-Maurice Peray qui est à la tête de la Brigade de gendarmerie de Villers



Une gerbe a été déposée au cimetière par Gérard Vauclin, le Maire, Michel Vancoille, Président des Anciens Combattants, Claude Louis, Maire de Saint Vaast-en-Auge et Antoine Grieu, Maire d'Auberville



## TELETHON 2010

Les 3, 4 et 5 décembre ont eu lieu plusieurs animations orchestrées par l'association Villers Accueil dont le président est André Casna. Jeannine Maurice était chargée de l'organisation.

" Nous avons prévu un large panel d'activités, aussi diverses que possible, au profit du Téléthon. ", confie la responsable. Loto, vente de gâteaux et de cartes brodées fabriqués par les adhérentes, une conférence sur Malte, billets de tombola, le Téléthon était sur tous les terrains. Théâtre, danse, jeux, concours, tarots, vente de livres à prix doux à la bibliothèque, concert de Gérard Fesch et de la chorale Coeur Côte Fleurie de l'ASCB, tout était mis en oeuvre pour que la manifestation soit réussie. Plus de 7 100 euros ont été recueillis. " Je dis un grand merci à toutes les associations, commerçants et personnes solidaires de notre action, par leurs achats, leurs dons et leur présence " a conclu Jeannine Maurice.



L'écrivain et chanteur Gérard Fesch a offert un concert dans la salle panoramique du casino



Gâteaux et viennoiseries étaient vendus à la salle St Paul

Les bénévoles de Villers Accueil ont travaillé d'arrache-pied pour le Téléthon



## A (RE) DÉCOUVRIR

# Charles Gounod à Villers-sur-Mer

**L**e compositeur (1818-1893) fit plusieurs séjours dans la commune. L'auteur de Faust vint, à diverses reprises, chez son ami Jules Simon qui louait une maison dans la station.

Le 27 août 1885, Gounod écrit à sa femme, Anna : " *Ils habitent une vraie maison normande qui contraste avec toutes les habitations chic du voisinage* ". Il y restera cinq jours.

Il y retourne le 26 juillet 1887, puis du 29 juillet au 12 août 1888. En septembre de la même année il propose à Jules Simon de lui apporter sa valse (impromptu).

En 1888 il y séjourne une semaine, il y évoque ses occupations : " *J'ai fait joujou avec les garçons et nous avons enlevé, sur la plage, un magnifique cerf-volant, muni d'une corde... Avant-hier soir, on a tiré en mon honneur un superbe feu d'artifice, moitié sur la plage, moitié dans son bateau d'où partaient de très belles fusées et des feux de Bengale.... Enfin on m'a gâté.* "

Dans son ouvrage, " Charles Gounod " (Editions Fayard 2009), Gérard Condé nous ouvre des perspectives intéressantes et propose des pistes de recherches et, par conséquent, une contribution à l'histoire du compositeur et de ... Villers.

*Propos recueillis auprès de Patrick de Beaucaron.*



# LES NOËLS VILLERSOIS

Un peu partout dans la commune les festivités se sont déployées et la convivialité était de mise

## ECOLE MATERNELLE

130 enfants se sont retrouvés dans les locaux de l'école maternelle du groupe scolaire Victor Duprez, dont le directeur est Privat Périn, pour une distribution de cadeaux par le Père Noël. En présence de personnalités locales dont Gérard Vauclin, le maire, les élèves ont chanté et interprété des saynettes. L'animation était assurée par Régis Suez. Les jouets étaient offerts par la municipalité.



## ECOLE PRIMAIRE

Ils étaient 180 enfants de l'école primaire, dirigée par Privat Périn, réunis pour les festivités. Ils ont applaudi, au cinéma du casino, le film " Alpha Omega " . Dans la salle panoramique décorée, certains d'entre eux ont joué de courtes scènes,, devant leurs familles,leurs professeurs et des personnalités locales dont Patricia Forin, adjointe au maire, notamment. Après l'effort, un bon goûter les attendaient et le Père Noël a distribué playmobiles, encyclopédies, jeux divers et chocolats pour le plus grand bonheur de tous.



## LES NOËLS VILLERSOIS

### Le dîner de l'Amicale du Personnel Communal

Le traditionnel arbre de Noël a réuni de joyeux participants dans la salle panoramique du casino. Le maire, Gérard Vauclin, Jean-Paul Durand et Monique Bécél, adjoints étaient présents, ainsi que Christian Pycke, directeur du casino, Arnaud Besnier, les membres du bureau de l'Amicale et le personnel communal, avec famille et amis. Régis Suez animait cette soirée; Le repas servi par un traiteur a été apprécié de tous, dans le cadre d'une salle très bien décorée.



Au cours de cette soirée, une tombola a eu lieu où de très nombreux lots ont été distribués, dont le gros lot, un voyage en Andalousie, en pension, pour 8 jours, qui a été gagné par Nicole Mulet et Alain Baudry, retraité de la commune depuis 2007.

Un chèque de 1500 euros a été remis par le casino Tranchant à l'Amicale. Les commerçants de Villers-sur-Mer et des communes voisines ont fourni de nombreux lots.

*" Je tiens à remercier tous les partenaires de cette soirée, le maire et le conseil municipal pour la subvention annuelle, le casino Tranchant, sponsor du voyage, tous les autres commerçants et sociétés, qui ont offert des lots importants. Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui, tout au long de l'année, a donné de son temps pour permettre la réussite de cette soirée ", a souligné Claude Morin, le président avant de céder la piste aux danseurs.*



### L'arbre de Noël des enfants du Personnel Communal

Les enfants ont assisté à la projection d'un film, au cinéma du casino. Dans l'après-midi, le Père Noël est passé les récompenser, dans la salle panoramique.

*Florentin, Maxence et Camille étaient émus de rencontrer le Père Noël*

# LES NOËLS VILLERSOIS

## Le déjeuner des Anciens

Organisé par la municipalité, l'AMAS et le CCAS, ce repas de fête qui s'est déroulé dans la salle panoramique du casino; a réuni 104 convives.

Les tables décorées, des mets préparés avec soin, une animation musicale de Régis Suez, la présence de personnalités locales dont Catherine Vincent et Monique Bécel, adjointes au maire, ont fait de cette fête un moment très réussi. " Ce repas est réservé aux habitants de Villers, à partir de 65 ans. Une participation de 25 euros est demandé à chaque personne. Outre le déjeuner et l'animation musicale, l'après-midi ils peuvent continuer à danser ", explique Monique Bécel.

La doyenne Emma Salesse, 97 ans, participait aux festivités. " Je suis la veuve d'André Salesse qui a été maire de Villers de 1972 à 1989, je crois. Mon mari et moi étions tous deux enseignants, laïcs, je tiens à le souligner, c'est important, à l'école de Villers. Nous avons terminé notre carrière comme directeur et directrice ici. " confie-t-elle en souriant. Elle a 3 enfants, 10 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.



Emma Salesse est une doyenne souriante

Une ambiance festive régnait



## Le goûter de la Vé Maine

La salle-à-manger de la résidence avait un air de fête. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table agréablement dressée attendaient les convives.

Le maire Gérard Vauclin, Jean-Paul Durand, Patricia Forin et Monique Bécel, adjoints, participaient à la fête : petits fours, canapés, friandises et boisson à bulles ont réjoui les invités. Des cadeaux gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous.

La Vé Maine comprend 25 appartements et une salle commune. Dans les colis de Noël qui ont été distribués se trouvaient, notamment : chocolats, conserves gourmandes comme coq au vin, foie gras et plusieurs bouteilles de vins. " Nous offrons à tout habitant, avec son accord, inscrit sur les listes électorales et âgé de 70 ans au moins 350 colis, au moment de Noël. Ce sont les services municipaux qui les distribuent " indique Monique Bécel.

" Je vous souhaite un bon Noël et une bonne année. On se retrouve l'année prochaine " a dit le maire en s'adressant aux 23 résidents présents à ce goûter qui ont applaudi et adressé leurs vœux aux élus municipaux.



De nombreux cadeaux gourmands étaient disposés au pied du sapin

(de gauche à droite) Le maire, Gérard Vauclin, Monique Bécel et Patricia Forin, Adjointes



# ÉCOLES

## Groupe scolaire Victor Duprez

### L'association des parents d'élèves du primaire a un nouveau bureau

Une équipe différente a pris en charge l'A.P.E. " Nous avons repris le bureau, car personne ne voulait s'en charger; c'était quand même dommage de tout laisser tomber car cela risquait de remettre en question les sorties des enfants et les classes de neige ", s'indigne Christophe Giroton, le nouveau président. La nouvelle équipe compte absolument sur l'aide de tous les parents pour les manifestations qu'elle veut organiser. Un courrier sera adressé aux intéressés avec les dates des événements prévus.

Parmi les festivités au programme on peut citer, notamment : loto et kermesse à l'ancienne sur deux jours et brocante videogrenier. " Nous acceptons l'aide de tous, dans une ambiance familiale et conviviale ", souligne le président.

La composition du bureau est la suivante : président : Christophe Giroton, trésorière : Peggy Giroton, secrétaire : Delphine Cauchois, trésorier adjoint : Mickael Grégoire et secrétaire adjointe : Sylvie Crocquevieille.



Les membres du nouveau bureau de l'A.P.E.

**Pratique :** pour tous renseignements ou inscriptions tél. 06 23 97 68 37 ou 06 99 10 80 63.

### Les écoliers ont joué aux marchands pour les enfants du Bénin

C'est un marché très spécial qui s'est déroulé, en novembre, dans la cour du groupe scolaire Victor Duprez. En effet, les étals étaient tenus par des enfants et les produits des ventes destinés à une école de Donmonnon.

" C'est une première édition pour nous, car non seulement les élèves ont vendu différents produits, mais, pour la plupart d'entre eux, ils les ont élaborés sous la direction de véritables artisans ", explique Privat Périn leur directeur.

Les écoliers villersois ont appris à fabriquer du beurre et à presser des pommes, notamment. Les mamans, quant à elles, ont fait des gâteaux. Les acheteurs sont venus nombreux pour emporter légumes, fruits, fromages, miel, gâteaux, pain, jus de pommes, beurre et aussi des vieux livres de classe. Tous les stands étaient tenus par des enfants (accompagnés d'un adulte pour surveiller le bon déroulement des opérations). Ils devaient peser et rendre la monnaie. Ils ont non seulement accompli une bonne action mais ont appris, en les pratiquant, les actes de la vie courante.

L'école entretient, depuis plusieurs années, une correspondance avec une école de Donmonnon au Bénin. " Les bénéfices du marché serviront à réunir des fournitures scolaires qui seront acheminées dans ce pays pour permettre à ces enfants de suivre une scolarité dans de meilleures conditions et avec un minimum de matériel ", conclut le directeur.



Les écoliers ont joué aux marchands pour une bonne cause

# VIE ASSOCIATIVE

## Villers Accueil

**A** la parution de cet article, 2011 aura effacé 2010 de notre calendrier et nous fera rêver des espoirs que nous portons en nous et vers ce nouveau millésime.. Nous vous souhaitons la réussite de vos projets, de vos espoirs qui se réaliseront, soyons en sûrs.

Que ces vœux aillent aussi vers vos proches et se propagent. Notre Association, comme vous pouvez vous en rendre compte, se développe favorablement au fil des jours. Nos ateliers sont prospères et évoluent dans la convivialité, creuset indispensable au bouillonnement de nos idées évolutives par définition .

Nos responsables d'ateliers en sont les garants par leurs compétences, leur volonté et leur esprit associatif qu'ils savent transmettre à nos adhérents, qui eux-mêmes, grâce à leurs acquis, enrichissent les initiatives dans un sens extrêmement positif.

Le Conseil travaille à la mise au point de nos voyages et promenades . Prenez connaissance de notre programme du 1er trimestre, nous souhaitons qu'ils vous plaise et que vous nous le prouviez, par votre présence .

Vive 2011 pour tous et pour le rayonnement de notre association !

A bientôt,

Le Président : André Casna



*Le billard est une des activités proposées récemment par Villers accueil*

## Association paléontologique

### Bilan de 2010 : renouveau et ouverture

**E**n 2010, bien des réformes sont intervenues pour l'A.P.V.S.M. afin de la transformer en une association ouverte et moderne, permettant à tous ses adhérents de participer aux changements nécessaires et à la programmation des activités. Après avoir élu un nouveau président et un nouveau vice-président, le Conseil d'administration a opté pour un programme de renouveau qui consiste essentiellement à attirer les jeunes par des activités ciblées, à moderniser les méthodes de travail, à privilégier le mode de communication numérique, à assurer une meilleure visibilité et à mieux gérer le budget.

Pour les relations extérieures, l'accent a été mis sur l'ouverture au grand public ainsi que sur une coopération systématique avec d'autres associations, avec le Paléospace l'Odysée, l'Office de Tourisme et d'Animation et avec l'Ecole primaire publique de Villers. Les résultats immédiats sont éloquentes : de mai à novembre, le nombre des adhérents

s'est accru de 40% ; les activités du second semestre, y compris et notamment celles proposées aux jeunes, accusent une nette augmentation ; l'APVSM est visible et transparente grâce à son site [www.fossiles-villers.com](http://www.fossiles-villers.com)

Les nouveaux locaux, généreusement mis à notre disposition par la mairie, au rez-de-chaussée du Villare, facilitent considérablement le rapprochement du public avec notre Association.

### Perspectives de 2011 : un programme pour tous

**L**e projet de programme des activités pour 2011 a fait l'objet d'une consultation des membres du Conseil d'administration ainsi que de l'ensemble des nouveaux adhérents, procédure sans précédent. Il s'agit là d'une innovation qui a porté ses fruits. Le nombre d'activités proposées pour 2011 est le double de celui de l'année 2009. Tout en renforçant ses liens avec le monde scientifique, l'A.P.V.S.M. compte accueillir encore davantage d'amateurs de fossiles et leur offrira un cadre convi-

vial pour partager l'expérience, le savoir et la curiosité avec les adhérents. Elle espère également élargir son rayon d'action pour inclure davantage de jeunes. Il faut que la paléontologie soit accessible à tous ceux qui s'y intéressent, à Villers. *Les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour souhaiter aux lecteurs de la Lettre de Villers une Bonne et Heureuse Année 2011.*

*Horst Gödicke, le Président*



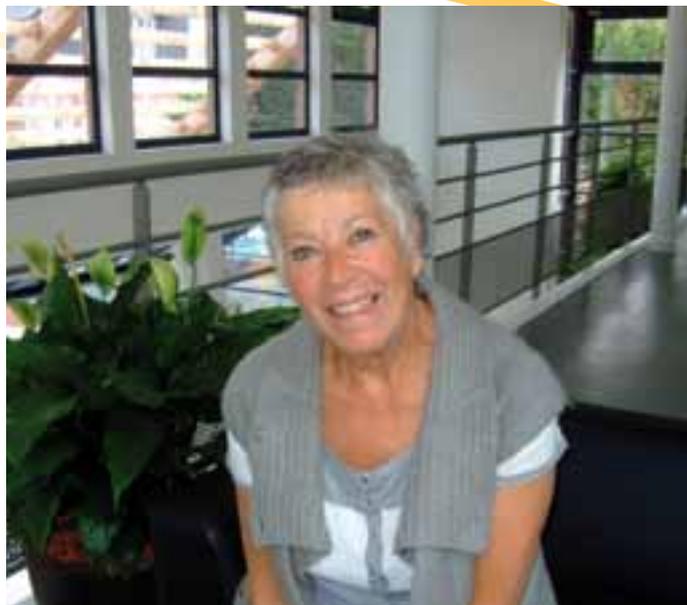
# En Avant Scène !

Cette année 2010 fut pour notre Atelier de théâtre une année riche en émotions artistiques. Qu'on en juge : trois spectacles de fin de cours en juin et une bonne participation du public, stage d'été, organisé par les Ateliers du Méridien, qui a fait connaître les joies de la scène à des enfants venus en vacances à Villers, enfin, à la rentrée, le premier Forum des Associations a eu lieu. Ce fut l'occasion, ainsi, de présenter notre Association à un public venu en nombre. En décembre nous avons participé au Téléthon et à lecture de contes à la Bibliothèque

Pour 2011... des projets pleins «la scène» !

Une année 2011 que nous vous souhaitons à tous la plus heureuse possible !

Daisie



## Association des Propriétaires de Villers

Nous souhaitons à tous une excellente année 2011 ! Cette année sera celle du Trentième anniversaire de notre association.

Rappelons qu'elle regroupe sans exclusive tous les Villersois qui veulent participer et intervenir dans la vie de la Ville et qui ont décidé de s'unir pour avoir plus de poids.

Elle rassemble, en effet, les résidents permanents comme les résidents secondaires, les retraités comme les actifs, les "natifs" comme ceux qui s'y sont installés, ceux qui votent à Villers comme ceux qui n'y votent pas...

Cette diversité fait toute la richesse et la représentativité de notre association, une association qui, de fait, refuse toute hégémonie et sectarisme de quelque catégorie que ce soit.

Elle est aussi l'une des plus importantes associations de défense, si ce n'est la plus importante, de la Côte Fleurie et, cela, alors que Deauville et Trouville ont une population du double de celle de Villers !

Mais il faut reconnaître que de tout temps, comme en attestent les études historiques effectuées sur Villers (voir notamment celle figurant en tête de la ZPPAUP ou les récits de Mado Duprez), notre ville s'est caractérisée par une très grande implication de sa population, tant permanente que "secondaire", dans la vie de la ville : que cela soit dans la reconstruction de l'Eglise, dans l'ouverture d'un club de tennis, dans celui d'un club de voile, dans la création d'écoles, de clubs de toutes sortes, dans l'administration même de la commune...

C'est dire que, riches de cet héritage, de cette implication de tous, nous souhaitons être toujours des acteurs de la vie locale aux cotés des élus et avec eux, que notre ambition est toujours d'œuvrer et de participer pour rendre Villers plus agréable à vivre, plus ouverte sur les autres, plus moderne, plus vivante, en un mot passionnante !

Pour ce faire, nous avons toujours besoin de vous car cette mission que nous nous sommes assignée est une œuvre de tous les

instants et qu'elle nécessite une mobilisation sans faille !

Comme chaque année, nous renouvelons donc notre appel : vous qui n'êtes pas encore avec nous, venez donc nous rejoindre dans cet objectif ! Il n'est pas facile à atteindre – pourquoi cacher que nous nous heurtons parfois à des incompréhensions ! - mais avoir une opinion nécessite toujours du courage et nous en manquerons d'autant moins que vous vous joindrez plus nombreux à nous !

VILLERS LE VAUT BIEN !

Le Président : Bruno Sautelet

Association des Propriétaires de Villers-sur Mer  
Adresse postale : BP 28 – 14640 Villers-sur-Mer  
Courriel : [villers14\\_apv@yahoo.fr](mailto:villers14_apv@yahoo.fr)  
Blog : <http://apv-villers14.blogspot.com/>

*Bruno Sautelet (au centre) était présent avec des membres de l'A.P.V.1 au 1er Forum des Associations au Villare*



# VIE ASSOCIATIVE

## Association des familles Villersois



L'association des Familles Villersois vous présente tous ses meilleurs voeux pour l'année 2011 et en profite pour remercier tous les bénévoles qui y travaillent sans relâche.

Les deux braderies et la brocante se sont très bien déroulées et ont connu un très vif succès. La prochaine braderie aura lieu les 16 et 17 Avril 2011 et la brocante le 30 avril.

La permanence est assurée le samedi matin de 10h à 12h nous comptons sur vous pour nous donner des vêtements en bon état.

Le goûter est assuré tous les jeudis à partir de 14h jusqu'à 17h (sauf les jours de neige)

La Présidente : Maud Buhot

## Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage présente ses meilleurs voeux à tous les villersois et villersois. Nous vous souhaitons une excellente année 2011.

Nous avons accueilli un groupe anglais de 22 personnes lors du week-end de la Fête de la Coquille et attendons avec impatience de leur rendre visite à Wickham au printemps.

Une nouvelle année commence avec beaucoup de projets pour notre association. Le premier rendez-vous est une soirée choucroute dansante qui aura lieu à la salle panoramique le samedi 12 février. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

La Présidente : Gladys Vignet



Le Comité de jumelage a reçu un groupe d'Anglais

# Bibliothèque Pour Tous

Toute l'équipe de l'association " Culture et Bibliothèque Pour Tous " vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous essayons d'être à votre écoute et espérons que vous trouverez à la bibliothèque l'accueil et le conseil souhaité. Attentives à l'actualité littéraire, nous proposons les dernières nouveautés.

Notre association organise chaque année deux prix littéraires auxquels nous participons :

- le prix « Culture et Bibliothèque Pour Tous ». Cette année sur les quatre livres sélectionnés, le prix a été attribué à « SAYA » de Richard Colasse.
- Les prix Livrentête. Six classes de l'école de Villers ont participé à cette animation.

Pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes mobilisées pour le Téléthon en organisant une vente de livres, ce fut un succès.

Nos petits lecteurs de 3 à 6 ans sont venus nombreux le 28 décembre à la Bibliothèque pour écouter Daisie leur raconter de merveilleuses histoires de Noël.

A partir du 1er janvier 2011, à la demande de nos lecteurs, notre permanence du samedi sera le matin de 11h à 12h.



## PERMANENCES :

Hors saison : Mardi-Vendredi 10h30 à 12h - Samedi 11h à 12h.

Juillet-Août :

Mardi 10h – 12h

Mercredi 10h- 12h

Jeudi 10h – 12h

Vendredi 10h – 12h

Bibliothèque Pour Tous

1, rue Comtesse de Béarn - 14640 – Villers-sur-Mer

biblio.villers@laposte.net - tél.06.02.32.67.24

# Villers Animation et Loisirs

## Jean-Pierre Loevenbruck est le nouveau président

Michel Vancoille a souhaité quitter la présidence pour convenance personnelle.

Villers animation, 1ère version, s'est créée en 1986. A la suite de l'instauration de l'EPIC (office de tourisme) en 2004, l'association est devenue Villers animations et loisirs et a gardé une partie de ses animations. Michel Vancoille en était resté le président.

Les activités sont très diversifiées : rallyes automobile et pédestre, conférences audiovisuelles, concerts, bridge et volley-ball et excursions se déroulent essentiellement l'été.

Animations culturelles : si le bridge " *faiblit avec 16 tables de moins sur la saison, en juillet et août* ", souligne Michel Vancoille, les autres activités sont en progression. Les concerts gratuits ont attiré une belle assistance; La palme revient à Catherine Gouillard et l'orgue. Les conférences audiovisuelles, dirigées par Jean-Pierre Loevenbruck et qui sont gratuites, connaissent un succès croissant, avec un public de 150 personnes, en moyenne, à chaque séance. Chaque année il y a des nouveautés : le thème de

Charles Koechlin a attiré la foule.

Les 2 excursions à Bayeux ont affiché complet.

**Côté sports :** le succès est encore au rendez-vous. 7 tournois de beach-volley, orchestrés par le chef de cette section, Christian Caldaguès, ont vu la participation de nombreux joueurs dont certains anciens internationaux. Le rallye pédestre, qui fait mieux connaître la station, a de nombreux adeptes. Quant au rallye automobile, conçu et mis en oeuvre par Catherine et Jacques Wittasse, il a du refuser du monde.

*" Merci à tous les bénévoles qui contribuent à donner une belle image de la station et à Gérard Vauclin, le maire, qui nous a toujours soutenus "*, a conclu Michel Vancoille avant de passer les pouvoirs au nouveau président.

Jean-Pierre Loevenbruck

Créateur de conférences audiovisuelles, cet ancien professeur d'Anglais de classes préparatoires au diplôme d'ingénieur, est un passionné de photos, vidéos et informatique. *" Quand j'enseignais, j'ai trouvé bien vite que la bâton de craie datait. J'ai commencé à utiliser l'ordinateur au début des années 80, avec des films anglais et américains que je sous-titrais, pour les besoins de mes cours. L'idée*

*de l'image s'est vite imposée et j'ai débuté, chaque été, à Villers, un cycle de projections audiovisuelles sur des sujets en rapport avec la station "*. La vidéo et le format professionnel HD remplacent peu à peu les photos et le succès est grandissant. D'autres nouveautés se préparent pour la saison prochaine.

Parmi les autres projets du nouveau président : faire venir des conférenciers sur des thèmes qui ont un rapport avec Villers-sur-Mer. Le voile sera levé sur les animations, quelques semaines avant la prochaine saison estivale.

**Pratique :** Villers Animation et Loisirs Espace culturel du Villare à Villers-sur-Mer.



(de gauche à droite) Michel Vancoille et Jean-Pierre Loevenbruck

# L'ASPEC

## Association de soins palliatifs en Calvados

**D**écembre : mois des bilans et en reprenant tous les dossiers pour faire le point en fin d'année nous nous apercevons que, depuis notre mise en place il y a maintenant presque quatre années, notre secteur d'activité, qui s'étend de Honfleur à Cabourg prend une certaine dimension.

Nous sommes reconnus non seulement par le corps médical et les hôpitaux mais aussi par les services d'aides à domicile. Depuis 1997, nous avons soutenus et suivis plus d'une vingtaine de malades, quelquefois pour de longs mois ou années, quelquefois pour une ou deux visites : parcours très riche.

Actuellement nous intervenons à l'hôpital de Pont-L'Évêque, nous allons signer une convention avec l'hôpital de Criqueboeuf sans oublier les services d'aides à domicile de la région.

Naturellement nous n'oublions pas l'HAD de Deauville qui fût notre premier support avec la Polyclinique. Il faut les remercier pour la confiance qu'ils nous témoignent. N'oublions pas non plus la municipalité de Villers et notre Maire Monsieur Vauclin qui nous permet d'avoir un lieu d'accueil pour notre association et nos manifestations. A tous nous souhaitons que 2011 soit douce et à bientôt.



L'équipe de l'A.S.P.E.C.

**Pratique :** Mairie Annexe – 8 rue Boulard à Villers-sur-Mer. Tél. 02 31 14 65 13 ou 06 07 09 44 30

## DireLire

**L'**année 2010, qui tire sa révérence, fut une année emplie d'histoires.

Des histoires inventées

Au cours de l'atelier d'écriture " Les Mots et la Plume ", ce sont les participants qui les mettent en mots.

Aprivoiser de nouveaux thèmes, jouer avec la musique des mots, le rythme des phrases, tout est bon pour communiquer aux autres ce que chacun puise dans son inspiration. Découvrir le mot juste est décidément un plaisir qui se partage !



Des histoires racontées aux enfants venus jouer les " Libres Z'Héros " à l'heure du conte, pendant les vacances, puis illustrées au gré de leur imagination. Du crayon à la voix, du dessin à la chanson, en passant par les ciseaux et les pliages, il ne faut parfois pas grand chose pour prolonger la magie du conte.

Des histoires lues et offertes à un public toujours attentif, gourmand de découvrir les auteurs et les textes choisis pour les " Moments de lecture ". Ecouter, se laisser " embarquer ", rien de tel pour aborder la littérature ou la poésie d'une façon différente.

En 2011 l'histoire continue de s'écrire au Villare, plus joyeuse que jamais, dans une bonne humeur et une envie de jouer partagée par tous.

Prochains ateliers " Les Mots et la Plume " les jeudis 6 et 20 janvier, 10 et 24 février 2011 à 18h00.

Prochains ateliers " Libres Z'Héros " du lundi 14 février au vendredi 4 mars 2011 (jours et heures seront précisés en temps utile).

A toutes et tous DireLire souhaite d'heureuses Fêtes et une nouvelle année riche en découvertes littéraires et en rencontres chaleureuses.

Mitsou, conteuse et animatrice des Ateliers

Pratique : renseignements et inscription : 06 73 50 56 17 / [direlire.lesmots@yahoo.fr](mailto:direlire.lesmots@yahoo.fr), sur place au Villare et à l'Office de Tourisme.

## Loisirs 14

### L'Atelier Multimédia

Les cours collectifs, qui se déroulent dans la salle informatique équipée d'un matériel mis à la disposition des élèves par la municipalité, connaissent un succès croissant.

Ils comportent plusieurs niveaux : initiation ou perfectionnement. L'esprit qui y règne est associatif : les sessions permettent à tous et à toutes de mieux se connaître et d'apprendre dans une ambiance conviviale. Ce sont des cours interactifs, le plus souvent, chacun pose des questions qui intéressent tout le groupe et tous participent. Il s'agit avant tout d'être à l'aise devant un ordinateur et de pouvoir surfer sur Internet.

Apprendre à utiliser un traitement de texte, à gérer les emails, envoyer ou recevoir des photos, les retoucher, les réduire, faire des compositions, utiliser une Webcam sont autant de thèmes traités durant l'année.

Les élèves, qui sont tous des adultes, progressent et sont heureux de me faire part de ce qu'ils arrivent à faire en informatique

A tous et à toutes je souhaite une très bonne année 2011, dans tous les domaines qui vous sont chers et continuez à progresser en informatique.

Jean-Pierre Amringer



J.P. Amringer et la salle informatique du Villare

**Pratique :** Atelier Multimédia, Le Villare, 26, rue du Général-de-Gaulle (en face de l'église).

Pour tous renseignements tél. 02 53 35 83 30.

## La Ligne Imaginaire

Les ateliers de dessin de l'association accueillent une douzaine d'enfants et d'adolescents. "Dessiner, c'est d'abord regarder. Dans cet ateliers, j'invite les enfants à observer leur environnement immédiat, leur Playmobil ou leurs bracelets en caoutchouc. Ainsi, ils créent des bandes dessinées ou des affiches, par exemple" explique Benoît Millet, Président de l'association et animateur de l'atelier. Les cours ont lieu au Villare le mardi de 17 h à 18 h et de 18h à 19h. Il est toujours possible de s'inscrire ou de venir à une séance de découverte.

L'association projette de faire une exposition collective «Land Art». Il s'agit d'une expérience originale et rare, car elle réunit des artistes ou des créateurs d'univers différents autour d'un projet commun dont aucun n'est spécialiste. " Le Land Art ou autrement nommé art in situ, art en nature, art environnemental, earthworks, etc. définit un art où les artistes investissent la nature et les paysages ", précise le Président. Les Vaches Noires offrent tous les éléments nécessaires à la conception d'installations de type Land-Art :

- un site complexe de bord de mer (action des marées, plages), des falaises et leur chaos, de la végétation ;
- des matériaux à profusion (sable, rochers, bois....) ;
- une lumière multiple.

Deux réunions du Café des arts ont eu lieu en 2010. Elle cherchent à présenter ou à débattre de sujets esthétiques, artistiques ou philosophiques. Pour connaître les dates des prochaines rencontres, n'hésitez pas à nous contacter.

**Nous souhaitons à tous les Villerlois une heureuse et créative année 2011 !**

Le Président : Benoît Millet

**Pratique :** Renseignements et inscriptions au 06 32 33 37 54 ou [contact@b-designer.com](mailto:contact@b-designer.com). Les cours ont lieu au Villare, espace associatif et culturel, 26, rue du Général de Gaulle.

Un atelier de la Ligne Imaginaire



# VIE ASSOCIATIVE

## A.D.M.R.

**L**a Présidente du service aide à domicile ADMR, Michelle Chesnais, le Conseil d'administration, les équipes de Responsables Village et les aides à domicile intervenantes vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.



*Michelle Chesnais, la Présidente, entre Louise Sirakian et André Casna*

Notre service reste à votre écoute pour tout renseignement concernant l'aide à domicile.

Nous assurons l'aide à la personne (lever, toilette, repas...) ainsi que l'aide à l'entretien (travaux ménagers, linge, accompagnement pour les courses ou autres...).

**Pratique :** Vous pouvez nous contacter tous les jours sauf le week-end au : 02 31 81 59 33

## Conférence Saint-Vincent De Paul

**L**es distributions de colis alimentaires ont repris tous les quinze jours. Une permanence est ouverte au presbytère de l'Eglise entre 10h45 et 12h.

Les dates des distributions sont affichées dans l'Eglise.

Nous sommes une équipe à votre écoute et si vous connaissez des personnes seules qui ont besoin de notre aide ou simplement d'une visite faites nous le savoir.

A tous et toutes que 2011 vous soit une année plus douce.

Le Président : Philippe DANGIN

Adresse : Chez Madame Sirakian  
15 avenue des Belges - 14640 Villers sur Mer

Pour nous contacter :  
06 09 82 93 93 – 06 07 09 44 30

## Amicale du Personnel Communal

**C'est une première : les bénévoles de l'association ont mis sur pied, en octobre dernier, un bal costumé qui a réuni près de 50 personnes, dans la salle panoramique du casino.**

**P**etits et grands étaient déguisés et maquillés pour faire la fête. Un traiteur assurait le buffet. Des membres du personnel de la commune et des bénévoles extérieurs ont joué le jeu. " *Par souci de rapprochement nous avons convié les autres associations villerssoises à se joindre à nous* ", explique Claude Morin, le président. Cathy Lecourt, Christelle et Sébastien Giret ainsi que Marie Pernadas n'ont pas épargné leurs efforts pour animer cette soirée. " *Nous referons un autre bal costumé en 2011, avec encore plus de monde; Nous sommes très contents de cette expérience, tout le monde s'est bien amusé* ", souligne le président qui souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2011.



*Une première réussie pour le bal costumé*

## Tennis Club

**L**e début du mois de janvier est l'époque des bilans, des perspectives et des vœux pour l'année qui commence.

Pour le TCV un bilan très positif dont l'équipe en place est fière ; de l'immodestie penseront peut-être certains, pour nous des réalisations concrètes dues à l'implication du Comité, du Bureau de Direction et de tous les bénévoles dans des domaines divers.

-La convivialité et l'ouverture en premier lieu : relance du bar, restauration en période de tournois et à plusieurs reprises au long de la saison, ouverture d'une boutique (sweat, tee shirts, polos, balles...), sites internet et facebook actifs, animations sportives, tournois amicaux ; tout cela a contribué au plaisir des membres de se retrouver. Je rassure le lecteur : nous savons que le mouvement était engagé mais force est de reconnaître qu'il s'est notoirement accéléré en 2010 ; nous savons également que rien n'est acquis et qu'il reste du travail à accomplir notamment envers les jeunes,

- La santé financière ensuite : la relance du bar, la boutique, la restauration assurée par des bénévoles de grand talent, de nouveaux sponsors, vont permettre d'ajouter des recettes à celles plus traditionnelles des tournois et des cotisations, elles aussi en hausse.

Je ne voudrais pas oublier le soutien de la Commune dans l'entretien du Club et notamment des espaces verts et des allées qui lui ont donné un lustre incomparable, ni dans la mise à disposition des terrains couverts quand nous les demandions. Je l'en remercie vivement.



t

En 2011 le Tennis Club de Villers-sur-mer, association loi de 1901, sera présent pour mettre en œuvre les deux axes fondamentaux de notre beau sport : la pratique sportive elle-même et la convivialité. Il le fera dans un cadre conventionnel nouveau, celui de l'EPIC des Sports de la Commune de Villers. Je présente mes meilleurs vœux à tous les tennismen qui se retrouveront en 2011 sur les courts de Villers et... à tous ceux qui n'entrent pas encore dans cette catégorie.

Bonne année à tous

Le Président : Patrick Jégou

## L'A.J.V.

**L**e Président de l'A.J.V., Jean-Jacques Legros et les membres du Conseil d'Administration présentent leurs vœux les plus sincères et les plus chaleureux à tous nos adhérents ainsi qu'aux villersois et aux fidèles lecteurs de la Lettre de Villers.



Que 2011 soit pour tous et surtout pour ceux qui en ont le plus besoin une année pleine de sérénité, de bonheur et de prospérité.

La mise à notre disposition par la municipalité de vastes locaux au sein de l'Espace Associatif et Culturel, Le Villare, nous a permis d'y installer dès la reprise de nos activités les 184 participantes des sections Danse, Gymnastique et Maintien en forme.

L'étroitesse et l'inconfort de la petite salle de judo qu'elles ont occupée pendant tant d'années n'est plus qu'un lointain souvenir.

Merci à tous les bénévoles et aux professeurs qui encadrent nos sections avec efficacité et compétence.

Merci aussi à tous nos adhérents qui continuent à nous témoigner leur confiance et qui permettent à l'A.J.V de poursuivre cette magnifique aventure associative qui entre dans sa 46ème année d'existence.

L'Assemblée Générale de l'Association des Jeunes Villersois se déroulera le Samedi 29 Janvier à 15h 30 dans la salle panoramique du Casino de Villers-sur-mer.

AJV - Le Villare - BP 15 - 14640 Villers-sur-Mer

# SPORT

## VIE ASSOCIATIVE

### C.N.V.

**E**n cette fin d'année 2010, le club de voile se félicite d'une activité en hausse.

Malgré la météo la saison s'est très bien déroulée, dans une ambiance amicale et sympathique avec une augmentation des nombres de stages de près de 20%.

Les plus motivés nous ont rejoints à la Toussaint pour un dernier stage catamaran de 5 ½ journées. L'activité char à voile continue cet hiver, sur réservation dès que la marée et le vent le permettent, renseignements par mail [cnvillers@gmail.com](mailto:cnvillers@gmail.com) ou par téléphone 02 31 87 00 30.

Le CNV tient également à présenter ses vœux les plus sincères à tous ses partenaires, à tous ses clients, à la Mairie, à l'école de Villers et à tous les Villersois.

**Rendez-vous en 2011 avec de nouveaux projets, de nouvelles activités et une nouvelle flotte !**



## COMITE POUR L'ENVIRONNEMENT

### Soins d'hiver aux oiseaux (fin novembre à mi-mars)

**L**es mois d'hiver sont rudes pour nos amis ailés. Beaucoup n'y survivent pas, car la nourriture et l'eau se font rares. Voici quelques conseils pour les aider à survivre aux pluies incessantes, au gel et à la neige.

- Disposez de la nourriture matin et soir
- Changez l'eau des abreuvoirs régulièrement et n'y ajoutez aucun additif (eau tiède en cas de gel)
- Nettoyez régulièrement les mangeoires et les abreuvoirs avec de l'eau chaude
- Protégez les graines de l'humidité et de la pluie
- Ne donnez pas d'aliments salés
- Placez graines et mangeoires hors de portée des prédateurs
- Surtout, n'arrêtez jamais en plein froid un nourrissage commencé : les oiseaux, devenus dépendants, seraient condamnés
- Offrez des aliments variés à plusieurs endroits (graines de tournesol strié, boules de graisse, épluchures de pommes, de poires)

■ Ne donnez pas trop à la fois, la nourriture doit disparaître en quelques heures

■ Ne proposez jamais d'aliments moisissus ou avariés

Très important : Abreuvoirs peu profonds (3 à 4 cm maxi), à vider vers 15h sinon les oiseaux n'auraient pas le temps de sécher et risqueraient de mourir de froid pendant la nuit – "Nourriture" à tous les étages», car tous les oiseaux ne se nourrissent pas de la même façon : posée en hauteur, suspendue et au sol (sur une planche pour éviter l'humidité) – À l'approche du printemps, réduisez progressivement la quantité et la fréquence de nourriture (pas l'eau) afin que les oiseaux se réhabituent à leur quête normale dans la nature et l'apprennent à leurs petits

Et, surtout, profitez tous, petits et grands, du spectacle garanti !



## Clotilde Cassot succède à Sophie Millet-Dauré

La jeune femme, qui a pris son poste de Directrice de l'Office, le 1er octobre dernier, est à la tête d'une équipe de 10 personnes.

*Annie Mathieu - Vous venez d'arriver à Villers, quelle est votre motivation ?*

Clotilde Cassot - Je viens de l'Essonne où j'ai occupé, de 2001 à 2009, un poste de chargée de mission au Comité départemental du tourisme. Au bout de 10 ans d'expérience, à 35 ans, j'ai eu envie de découvrir la région et la culture normandes que je connaissais un peu, auparavant, pour y être venue en touriste, justement !

*A.M. - Pouvez-vous nous parler des études que vous avez faites ?*

C.C. - Je suis originaire du Sud-Ouest. J'ai fait une partie de mes études à Toulouse, puis Clermont-Ferrand et Paris à l'université de Panthéon Sorbonne. J'ai obtenu une maîtrise de géographie et un DESS de tourisme.

*A.M. - Quels sont les thèmes que vous avez abordés en matière de tourisme ?*

C.C. - La conduite de projets d'espaces paysagers, la gastronomie, l'hébergement de charme, la maîtrise des outils d'animation de réseau et de communication, entre autres. J'ai participé à la mise en place du label tourisme et handicap, dans le Gers. J'ai eu aussi pour mission d'améliorer et de valoriser les visites dans les jardins de l'Essonne. J'étais en charge de 60 jardins privés et publics.

*A.M. - Avez-vous des hobbies ?*

C.C. - Oui, bien sûr. Certains sont proches de mon métier d'ailleurs : le jardinage, les randonnées, également le théâtre, la lecture, la musique (jazz, reggae, rock).

*A.M. - Et le sport ?*

C.C. - J'aime beaucoup et je le pratique : Les Foulées Charentonnaises - 15 km à Charenton-le-Pont, j'ai terminé 782ème en 1h20. J'ai participé aussi à plusieurs autres courses dont le semi-marathon de Bordeaux (1686ème en 2h00).

*A.M. - Vous êtes très dynamique et éclectique ! Allez-vous vous servir de ces qualités dans votre travail, quels sont les axes qui vous tiennent à coeur ?*

C.C. - Je suis très motivée, j'ai le goût du défi et j'aime le relationnel. Je souhaite valoriser les compétences de mon équipe. Je m'attacherai à développer la fréquentation de la station et insister sur la mise en valeur du hors saison. Je souhaite aussi développer la synergie entre les territoires : Deauville, Trouville, Houlgate, Cabourg, notamment. Les échanges entre les différentes stations sont très importants et il faut les développer.

*A.M. - Si vous aviez une devise ?*

C.C. - (sans aucune hésitation) : satisfaire, surprendre et se renouveler.

*(de gauche à droite) Gérard Vauclin, le Maire, Clotilde Cassot, Christian Pycke, Directeur du Casino et Hélène Baslé, chargée de communication et partenariat à l'Office de tourisme*



## Bilan 2010 et perspectives 2011

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme et d'Animation vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Que le vent de conquête et l'esprit Viking qui souffleront à l'occasion des 1100 ans de la Normandie, vous apportent vigueur, bonheur, réussite et prospérité dans tous vos projets.

### Retour sur l'année 2010

#### Accueillir, notre leitmotiv

Avec plus de 37 000 visiteurs enregistrés à l'accueil de l'Office de Tourisme, l'année 2010 marque un léger recul (-4%). Cette fréquentation reste néanmoins tout à fait satisfaisante. Nous avons accueilli 100 visiteurs par jour en moyenne et enregistré jusqu'à 340 visiteurs les meilleurs jours de l'été.

La satisfaction de nos visiteurs ne se mesure pas uniquement au travers de cette fréquentation. Les indicateurs qualité mis en place sont particulièrement bons. En très grande majorité les visiteurs se déclarent "satisfaits" voire "très satisfaits" des renseignements et services proposés par l'Office de Tourisme de Villers (qualité de l'environnement et des locaux, compétence et attitude du personnel, pertinence des informations...).

#### Etre connecté et à la page !



Wifi face OT Villers. (face au paragraphe :

Si l'accueil physique reste une évidence et une priorité, l'accueil téléphonique et la mise en ligne des informations sont des évolutions importantes dans la demande. Le nombre de connexions au site Internet [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr) l'indique clairement : il est en progression constante depuis plusieurs années et nous aurons touché plus de 50 000 internautes en 2010.

Dans cette même logique la délivrance des codes Wifi par l'Office de Tourisme a connu une progression vertigineuse (+ 43%), portant à 3 048 le nombre d'interventions au cours de l'été 2010. Ce service gratuit est véritablement un plus de la station. 3 nouveaux points de connexion ont été mis en place en 2010 : digue centrale, digue est et Villare (intérieur et extérieur), avec beaucoup de succès !



Le nombre d'abonnés à la newsletter traduit bien l'attente des visiteurs : trouver une information claire, précise, régulière et actualisée sur les loisirs à Villers. Nous vous invitons à vous y abonner dès aujourd'hui si ce n'est déjà fait.

Enfin, depuis juin 2010, nous sommes aussi à la page "Facebook", de nombreux "amis" nous rejoignent régulièrement sur ce nouvel espace d'échange. N'hésitez pas à nous faire partager vos avis, photos, etc...

#### Le profil de nos visiteurs reste sensiblement le même qu'en 2009.

Un relèvement de plaques d'immatriculation en saison nous permet d'estimer que 44% de nos visiteurs viennent de la région parisienne, 24% du Calvados, 5% de l'Eure, 3% de la Seine Maritime et 2% de la Manche.

La clientèle est essentiellement française mais accueillons 4% d'étrangers, principalement des britanniques et des belges.

#### Des visiteurs satisfaits par les animations 2010

Sable Show





*Sable Show*

Les retours des visiteurs sur nos animations 2010 ont été très positifs.

Ils saluent la qualité de la programmation musicale des Festivals Sable Show et Nouveaux Talents (homogénéité, qualité, attractivité...).

Cette année encore, le 22ème Sable Show (9 juillet au 24 août) a fait voguer les visiteurs vers des terres lointaines et voyager à travers les époques... Escales en Afrique et à Cuba, nostalgie des années 80, soirées décalées, mais aussi rock festif, délire ou traditionnel, rythmes soul, funk, musique pop, jazz... et tant d'autres univers !

Le public a été présent sur les 14 concerts malgré l'absence de têtes d'affiche. Chacun a eu son coup de cœur et l'éclectisme de la programmation a permis de satisfaire tous les goûts.

Pour son 20ème anniversaire, le Festival des Nouveaux Talents a réuni un nombre d'auditeurs sensiblement identique à 2009 avec une moyenne de 193 spectateurs par concert. Le festival connaît un rythme de croisière. Le public est familial et particulièrement fidèle avec environ un tiers d'abonnés qui assiste généralement à 2 concerts au moins dans la semaine.

Les nouveautés " Skimboard " et " Olympiades en familles " ont été appréciées.

Les 24 et 25 juillet, plus de 150 personnes ont pu s'initier au Skim-

board (sport consistant à glisser sur le ressac des vagues à l'aide d'une planche de bois tout en réalisant des figures) grâce aux ateliers mis en place par le Mauna Kéa Skim Club de Coutances. Les animateurs ont assuré le show avec des démonstrations à l'aide d'un treuil mécanique (winch skim). 18 équipes se sont affrontées au cours des Olympiades en famille du 8 août.

Les participants ont pris beaucoup de plaisir lors de cette animation et il est difficile de savoir qui, des parents ou des enfants, s'est finalement le plus amusé !

Les familles ont vécu deux jolis moments de partage et de découverte et ont exprimé leur souhait de voir reconduire ces deux événements en 2011.

*Skimboard*



## Un esprit Viking pour 2011

### Un programme d'animation 2011 particulièrement riche

2011 sera une année particulièrement riche sur le plan des animations à Villers sur Mer.

Outre les traditionnels festivals Sable Show (23ème édition) et Nouveaux talents (21ème édition), nous fêterons cette année un anniversaire exceptionnel : celui des 1100 ans de la Normandie.

A cette occasion, une grande reconstitution historique d'un campement et d'un débarquement Viking sera organisée du 5 au 7 août 2011 sur le marais de Villers. Les moyens déployés seront importants : plus de 80 reconstituteurs en costumes seront présents sur 3 jours. Des démonstrations artisanales seront proposées (travail du bois, de la corne, du cuir et autour du thème de la construction navale). Une flotte représentative du monde scandinave sera mise à l'eau et les visiteurs pourront faire des baptêmes de drakkars.

Au delà de ce grand événement, le thème de la Normandie sera notre fil rouge tout au long de cette année 2011 : les Journées florales, des ateliers et animations pour les enfants, la Fête de la coquille et des fruits de mer porteront par conséquent les couleurs de la Région au travers d'animations musicales et folkloriques normandes.

Enfin en 2011, nous accueillerons comme il est de tradition tous les deux ans, l'auto retro. Ce rassemblement de véhicules anciens donne à notre station, le temps d'un week-end, une allure toute singulière.

### Proposer plus de 170 visites guidées par an et élargir les thématiques

Aujourd'hui l'Office de Tourisme de Villers propose environ 170 visites guidées sur l'année !

Malgré une baisse de fréquentation en 2010 (-22,6%), ces visites sont largement plébiscitées et sont particulièrement porteuses pour l'identité de la station et il est important de maintenir un tel niveau d'offre.

Nous proposons aujourd'hui essentiellement des visites " Dinosauriens " (47% des visites en 2010) et " Vaches noires " (33,8%) car la Paléontologie est l'identité de notre station.

Avec l'ouverture du Paléospace en avril 2011 qui sera un outil de médiation sur le thème de la paléontologie, l'Office de Tourisme aura l'opportunité de diversifier son offre de visites sur d'autres thématiques : Découverte du milieu marin, Découverte de la campagne du Pays d'Auge, Traversée Villers Houlgate, Balades gourmandes...

17 visites sont organisées en partenariat avec l'Association Pays d'art et d'histoire et 8 balades " Campagne et colombe " avec le soutien de la Mairie de St Vaast.

### Nous veillerons au bonheur des familles...

La station a obtenu le " Label Famille Plus " fin 2008.

Depuis et chaque année, l'Office de Tourisme veille à maintenir et développer des offres adaptées à la clientèle famille et à

communiquer auprès d'elle afin de l'attirer à Villers.

Outre le Guide spécial familles, outil indispensable pour un séjour en famille, édité pour la première fois en 2010, nous continuerons en 2011 à adapter les animations ou les produits de notre boutique à cette clientèle familiale.

### Accueillir davantage de groupes

Les groupes représentent une clientèle prioritaire et à fort potentiel pour Villers.

Nous maintiendrons nos efforts afin de fidéliser et d'attirer davantage ce public.

L'Office de Tourisme a réalisé en 2010 une brochure qui présente une offre en termes de services et de produits adaptée (location de salles, découverte de Villers en petit train, balades nature, visites guidées, restaurants, hébergements, cours de cuisine, activités de loisirs...) et différentes formules de séjours.

Cette brochure continuera d'être diffusée auprès des auto-caristes, comités d'entreprises, clubs et associations, tour-opérateurs, agences, etc et sur des actions de promotion ciblées telles que le salon des Seniors.

### Toujours plus d'entrées pour le cinéma

Maintenir une programmation attractive, thématique et familiale, tels sont nos objectifs pour 2011.

Les tarifs évolueront légèrement mais resteront très attractifs, notamment pour les familles et les enfants.

La qualité de la programmation est une priorité mais nous



sommes également très attentifs à l'adaptation de nos horaires et aux services annexes (affichage en ville, distribution des programmes dans les commerces, vente de confiseries). Nous souhaitons ainsi que chaque résident permanent ou occasionnel développe un " réflexe cinéma " .

## Nos éditions seront colorées, attractives et pratiques

Les brochures touristiques édités par l'Office de tourisme sont à l'image de Villers : dynamiques, colorées, attractives. Nous sommes particulièrement vigilants sur leurs contenus que nous voulons le plus complet et pratique possible.

Dans cette logique, l'adoption de nouveaux formats en 2010 sera maintenue en 2011 et nous enrichirons leurs contenus sur la base des remarques et suggestions des visiteurs ou des partenaires.

Nous éditerons en 2011 :

- La brochure touristique
  - Le guide de séjour
  - Un nouveau plan de la station
  - Le Guide des animations
  - Les programmes détaillés pour les festivals Sable Show,
  - Nouveaux talents, Fête de la coquille et des fruits de mer
- Des programmes d'activités pour les petites vacances scolaires (Pâques, Toussaint, Noël)

Olympiades



## Départ de Marie Darriau

La directrice de l'animation de l'office de tourisme a quitté ses fonctions

Elle était arrivée en 2009, en tant que chargée de production des animations. En juin 2010 elle a assuré, jusqu'en octobre, la direction en intérim de directrice de l'office. Depuis octobre dernier elle était directrice de l'animation.

Originaire de Vendée, après des études en France et un Master en Serbie, elle a travaillé 2 ans dans un Institut culturel français au Maroc où elle avait en charge la programmation de la saison culturelle de l'institut. A son retour en France, elle a intégré l'office de tourisme de Villers-sur-Mer.

*" J'ai quitté mes fonctions pour rejoindre mon mari, qui est américain et que j'ai rencontré au Maroc, aux Etats-Unis (Washington DC). J'ai trouvé une véritable équipe qui m'a accueillie et encouragée dans mon parcours à Villers-sur-Mer "* a souligné Marie Darriau.



## Les animations de l'automne



15<sup>ème</sup> Fête Coquille.



Atelier des Chefs.



Halloween : le lancer de bonbons.



### 15<sup>ème</sup> Fête de la Coquille

*“ Cette fête est le fruit d'une idée qui a fait son chemin, un grand et beau chemin. En 1996, afin de prolonger la saison, nous étions à la recherche d'une suggestion originale. Sur proposition d'Alain Fresnel, alors directeur de Villers Animation, la coquille St Jacques s'est imposée. Produit de saison, synonyme de gastronomie et de convivialité il était le symbole de ce que nous recherchions : une fête gourmande qui s'inscrit à merveille dans l'automne naissant ”*, confie Gérard Vauclin, le maire.

Autour d'un marché proposant coquilles, fruits de mer, et produits artisanaux, des groupes folkloriques parcourent les rues et accompagnent les défilés des confréries du terroir. Des dégustations ont lieu dans toute la station, l'artisanat est représenté sous de multiples formes. Des milliers de visiteurs sont venus profiter de ces deux jours de festivités gourmandes, musicales, insolites qui célèbrent avec bonheur les cinq sens dans le cadre d'une station qui a le secret des bonheurs partagés.

### Pour le plaisir des papilles

La Coquille St-Jacques fait toujours le bonheur des chefs et des profanes qui se régaleront à mitonner de bons petits plats autour de ce produit noble et agréable à travailler. En marge de la Fête de la Coquille, elle était à l'honneur lors des Ateliers des Chefs les mardi 26 et jeudi 28 octobre derniers. Ces ateliers, initiés par l'Office de Tourisme, il y a plus de 3 ans, connaissent toujours un grand succès. Là encore, ils ont tous affiché complet ! Comment ne pas avoir l'eau à la bouche à la lecture de recettes plus savoureuses les unes que les autres... ? “ Noix de St-Jacques poêlées à la crème de potiron et aux cèpes ” avec Jacques Collet, “ Coquilles St-Jacques au chou vert, fine croûte au curry ” avec Eric Provost et “ Emincé de St-Jacques au citron vert et à l'huile de truffes ” avec Christian Girault. Sur les huit séances, une soixantaine de participants a pu cuisiner ce mets de différentes manières et glaner quelques astuces au contact des grands chefs de la région, Disciples d'Escoffier. Ce sont autant d'idées de recettes pour les fêtes de fin d'année qu'ils ont pu enrichir lors des ateliers autour du foie gras qui ont eu lieu les 26 novembre et 17 décembre derniers.

### Les P'tits Chefs prennent le relais

Il n'y a pas d'âge pour aimer cuisiner, les gourmets en herbe le prouvent à chacun des Ateliers des P'tits Chefs. Après les crêpes et les œufs, ils ont pu s'amuser autour du potiron en octobre dernier. Halloween oblige, il s'agissait là d'un plat de circonstance ! Pascal Bluche, enseignant en cuisine à Lisieux, a fait découvrir aux participants un délicieux “ moelleux de potiron coulant au carambar”. Quant à Jacques Collet, c'est une “ guimauve parfumée au potiron ” qu'il a concoctée avec les enfants. Comme à l'accoutumée, les p'tits chefs ont pris plaisir à voir exécuter la recette et à la déguster ! – et c'est avec fierté qu'ils sont repartis vers leur parents avec leur diplôme en poche, leur toque estampillée “ Disciple d'Escoffier ” et leur tablier.

### Une chasse aux sorcières pour Halloween

Le 30 octobre dernier, une effrayante créature, la sorcière Pudubec, a essayé de «terroriser» les enfants à l'occasion d'Halloween. 29 groupes, déguisés et grimés, ont participé à une grande chasse aux sorcières, organisée dans la station pour la première fois. Lors de ce jeu de piste mystérieux, ils avaient pour mission de relever des défis imposés par la Voyante, pour retrouver la sorcière Pudubec. Ainsi, avec l'aide de commerçants partenaires, ils ont dû résoudre plusieurs énigmes afin de trouver la formule magique. La traque de la sorcière a conduit les enfants jusqu'au minigolf où ils ont enfin pu réciter la fameuse formule : “Abracadabra – Abracadant sorcière Pudubec, deviens gentille aussi sec ! ”. Toutes les équipes ont réussi à la retrouver et reçu des lots pour récompenser leur parcours. Mention spéciale aux familles Gourmelen, Mabire, Meyer/Laurent qui ont été les plus rapides lors de cette chasse aux sorcières.

Place ensuite au traditionnel lancer de bonbons... mené par la sorcière (devenue gentille), la Voyante et leur acolyte. 56kg de bonbons ont été jetés dans la foule, réunie devant le minigolf. Les enfants, mais aussi les parents, ont sorti leur chapeau, chaudron ou besace pour récolter ces friandises et ils sont repartis avec des sacs bien garnis. Un beau moment de partage et de rire en famille ou entre amis.

# État civil

## *Naissance*

Lussy KLEIN, née le 21 septembre 2010

Sting MICHELET CHAIGNON, né le 16 octobre 2010

Léo MARIE, né le 20 octobre 2010

## *Mariages*

Monsieur Benjamin DEMAY et Mademoiselle Delphine GUZMAN, le 28 août 2010

Monsieur Anthony ELLIOTT et Madame Christiane RIVOALEN, le 28 août 2010

Monsieur Sébastien RUEL et Mademoiselle Mélanie DURAND, le 11 septembre 2010

Monsieur André WITTEVEEN et Madame Carole SEBBAN, le 25 octobre 2010

Monsieur Michel DELAPORTE et Mademoiselle Catherine BELDA, le 06 novembre 2010

## *Décès*

Monsieur Michel RONTARD, décédé le 24 septembre 2010

Monsieur Maurice TSAPAS, décédé le 31 octobre 2010

Madame Janine LANGE

# Vacances de février : demandez le programme !

## Du 16 au 18 février

■ **Ateliers du Méridien** - Avec Camille de l'Office de Tourisme

Ateliers ludiques et créatifs pour les enfants de 4 à 12 ans  
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les 4 à 7 ans - Au Villare  
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme

## Samedi 19 février

■ **Bal masqué avec un DJ, suivi d'un goûter**

15h30 - Salle panoramique du Casino - Gratuit

## Du 21 au 25 février

■ **Ateliers du Méridien** - Avec Camille de l'Office de Tourisme

Ateliers ludiques et créatifs pour les enfants de 4 à 12 ans  
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les 4 à 7 ans - Au Villare  
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme

■ **Stage de tir à l'arc du CALM**

17h à 18h - Au Stade André Salesse  
45 € le stage - Inscriptions à l'Office de Tourisme

■ **Zap club**

10h à 12h - Au Stade André Salesse  
4,50 € la séance - 18 € les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme

## Samedi 26 février

■ **Fête des crêpes**

" Sauvons la planète Gaïa ", spectacle écolo pour les enfants de 3 à 79 ans

Par la Compagnie Zygomatiques

15h30 - Cinéma du Casino - Gratuit

Grande distribution de crêpes

16h30 - Salle panoramique du Casino - Gratuit

## Du 2 au 4 mars

■ **Ateliers du Méridien** - Avec Camille de l'Office de Tourisme

Ateliers ludiques et créatifs pour les enfants de 4 à 12 ans  
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les 4 à 7 ans - Au Villare  
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme



# Villers-sur-Mer à l'heure Viking

**Le 31 décembre 2010,  
la station s'est parée aux couleurs  
de LA Normandie**

La promenade de la digue Est est ornée de cinq drapeaux normands, entourés des drapeaux français et européen. Du côté de la digue centrale, six drapeaux normands flottent au vent.

Gérard Vauclin, le maire entouré d'élus municipaux ont procédé à une levée des drapeaux historiques normands, devant l'office de Tourisme. " *Je suis pour une Normandie unique. Mon père est originaire de la Basse-Normandie, ma mère est née en Haute-Normandie, c'est tout naturellement que je suis pour la réunification* ", a déclaré le Maire. Le public a été convié, à l'issue de la cérémonie, à une dégustation de fromages normands accompagnée de cidre, place Mermoz.

**Le fil rouge du programme des animations  
proposé par l'Office de Tourisme**

**Plusieurs temps forts ponctueront l'an 2011**

**Reconstitution humaine du drapeau normand  
sur le sable**

> Cette manifestation aura lieu en juillet.

**La Tapisserie de Rollon**

Une tapisserie brodée de trente scènes représentant la vie de Rollon, fondateur de la Normandie, sera exposée au Villare. Cette manifestation sera accompagnée de commentaires historiques pour chaque scène représentée. Autour de cette tapisserie, plusieurs animations seront proposées au public : quiz pour enfants et adolescents, démonstrations de points d'Orient par des brodeuses de l'œuvre, conférences, soirées contées par le romancier et conteur Pierre Efratas, spécialiste de Rollon.

> Du 29 juillet au 16 septembre.

**Débarquement Viking**

Une grande reconstitution historique d'un campement et d'un débarquement Viking sera organisée sur le marais de Villers. Les moyens déployés seront importants : plus de 80 personnages en costumes seront présents sur 3 jours. Des démonstrations artisanales seront proposées (travail du bois, de la corne, du cuir et autour du thème de la construction navale). Une flotte, représentative du monde scandinave, sera mise à l'eau et les visiteurs pourront faire des baptêmes de drakkars.

> Du 5 au 7 août.

**Fête de la Coquille St-Jacques et des fruits de mer**

Elle sera placée, cette année, sous le signe de la Normandie. Ce sera l'occasion d'une grande vente de coquilles St Jacques mais il y aura également : ateliers gourmands, démonstrations et dégustations avec des grands chefs de la région - disciples d'Escoffier - dans le village des saveurs. Danse et folklore normands, spécialités culinaires de la région, défilés, concerts et animations musicales de groupes locaux, confréries, foire gastronomique et artisanale, foire aux vins, expositions et petit train feront aussi partie des festivités.

> 22 et 23 octobre.



# 1100e anniversaire de la Normandie

## 911 – 2011 UNE NORMANDIE A VILLERS-SUR-MER

En 2011, la Normandie va fêter son 1100e anniversaire et la station sera à l'heure Viking. Elle invite les Normands et les touristes à venir festoyer avec elle.

La Normandie sera le thème fil rouge du programme des animations proposé par l'Office de Tourisme et d'Animation de la commune... et plusieurs temps forts ponctueront l'an 2011 :

- Reconstitution humaine du drapeau normand sur le sable : en juillet
- Débarquement Viking : du 5 au 7 août
- La Tapisserie de Rollon : du 29 juillet au 7 septembre
- Fête de la Coquille St-Jacques et des fruits de mer : 22 et 23 octobre

